

Président : Jacques DELORS

LES FRANÇAIS ET L'EUROPE

**L'état du débat européen en France
à l'ouverture de la présidence française**

Jean-Louis Arnaud

Etudes et Recherches n°10

Juillet 2000

ETUDE DISPONIBLE EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ALLEMAND.

© *Notre Europe*, Juillet 2000.

Toute reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit,
sans le consentement de *Notre Europe*, est illicite.

Groupement d'études et de recherches

Notre Europe

44, Rue Notre-Dame des Victoires

F-75002 Paris

Tel : 01 53 00 94 40

e-mail : notreeurope@notre-europe.asso.fr

<http://www.notre-europe.asso.fr>.

Jean-Louis Arnaud

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé d'études supérieures de droit privé, de droit romain et d'histoire du droit, ancien rédacteur en chef de l'Agence France Presse dont il a dirigé plusieurs bureaux à l'étranger. Chef du service étranger du *Matin de Paris*, dont il a également été le correspondant diplomatique, a collaboré par la suite au *Quotidien de Paris* comme chargé des affaires européennes puis à *l'Express* où il a contribué au lancement de la revue *Belvédère*.

Il est l'auteur d'un essai sur la fin de la guerre en Indochine, « Saïgon d'un Vietnam à l'autre » (Gallimard), d'un recueil de reportages économiques, « Voyage en France » (Pierre Horay) et d'un roman, « A chacun sa bière » (Pierre Horay).

Notre Europe

Notre Europe est un groupement indépendant d'études et de recherches sur l'Europe, son passé, ses civilisations, sa marche vers l'unité et ses perspectives d'avenir. L'association a été créée par Jacques Delors à l'automne 1996. Elle se compose d'une petite équipe de six chercheurs originaires de divers pays.

Notre Europe participe au débat public de deux manières : en publiant des études sous sa responsabilité et en sollicitant des chercheurs et des intellectuels extérieurs pour contribuer à la réflexion sur les questions européennes. Ces documents sont destinés à un nombre limité de décideurs, politiques, socio-professionnels, académiques et diplomates dans les différents pays de l'Union européenne.

L'association organise également des rencontres et des séminaires en collaboration avec d'autres institutions ou des organes de presse. Conformément aux statuts de l'association, le « Comité Européen d'Orientation » se réunit également au moins trois fois par an ; il est composé de personnalités issues des différents pays européens et de diverses origines politiques et professionnelles.

AVANT PROPOS

Notre Europe a pris l'habitude de publier, à l'ouverture de chaque présidence de l'Union, une présentation de l'état du débat sur l'Europe dans le pays qui accède à cette responsabilité. Ce tour d'Europe des représentations collectives de « l'objet politique non identifié » qui nous unit présente autant d'intérêt que les clefs qu'il nous propose pour la lecture des orientations sous-jacentes à chaque présidence.

C'est aujourd'hui le tour de la France, et le sujet présentait une double difficulté. D'une part, il avait déjà été traité au début 1998 par Notre Europe¹, et il n'était pas question de se répéter. D'autre part, il est peu de pays en Europe qui cultivent autant que le nôtre le goût du débat pour le débat : identifier, derrière le fracas des éditoriaux et des controverses publiques, ce qui fait sens et ce qui en fait moins est, moins qu'ailleurs, une mince histoire. C'est dire si je suis reconnaissant à Jean-Louis Arnaud, vieux complice de Notre Europe, d'avoir accepté de se jeter à l'eau.

Il a relevé ce défi en prenant résolument le parti pris de traiter de l'évolution des thèmes politiques plutôt que des débats entre intellectuels, ce qu'avait remarquablement fait Laurent Bouvier en son temps. Les années récentes ont, en effet, moins vu l'enrichissement du débat intellectuel que l'irruption du sujet Europe dans la vie politique nationale. De la campagne pour les européennes de 1999 au débat récent ouvert par les déclarations de Joschka Fischer, c'est à la fois la rupture du tabou fédéraliste et l'affirmation de thèses souverainistes, qui constitue indéniablement le fait le plus nouveau.

Cette évolution contrastée, qui traverse la plupart des formations politiques françaises peut faire l'objet d'une lecture contradictoire. Elle nous offre l'espoir que notre pays sera au rendez-vous de l'Histoire et, en s'interrogeant en temps utile sur la configuration de l'Union élargie, saura concilier la réussite de la réunification du continent et le maintien de la vitalité du projet politique européen. Au risque cependant de nouveaux malentendus : des « mots-valises » tels que fédération, constitution, subsidiarité, pourraient n'être qu'un nouvel habillage de conceptions traditionnelles et conduire à célébrer prématurément des alliances historiques insuffisamment fondées.

Aussi, je sais gré à Jean-Louis Arnaud d'avoir soumis ces nouveaux thèmes politiques à un dynamitage jubilatoire : tout le monde en prend pour son grade ! J'aurais certes fait preuve de plus de retenue et de moins d'équanimité dans la distribution des « cartons jaunes ». Il reste que l'offre politique d'Europe reste encore en France suffisamment lointaine de la demande telle que nous la révèlent tous les indicateurs pour qu'il n'y ait que de bonnes raisons à être regardant sur la conformité du produit à son étiquette.

Ce faisant, notre auteur ne se contente pas de dresser un état des idées, mais s'engage avec ardeur dans le débat en cours, que je suis heureux d'avoir contribué à ouvrir.

Jacques Delors

¹ Laurent BOUVET : La nouvelle crise de la conscience européenne : l'Europe politique entre nation et fédération. Regards français. In France-Allemagne : le bond en avant. Odile Jacob mars 1998.

Jusqu'à une date toute récente, le débat sur l'Europe et sur son avenir a accusé en France plus de retenue que d'audace, mais l'initiative spectaculaire du ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer le 12 mai à Berlin et le discours prononcé le 27 juin, à Berlin également, par le président de la République Jacques Chirac ont substantiellement modifié la donne.

En affirmant tranquillement, un mois et demi avant que les Français ne prennent la présidence de l'Union, qu'il ne concevait pas d'autre choix pour l'Europe que d'achever son intégration et de se constituer en fédération, avec une constitution, un président élu, un gouvernement et un parlement composé de deux chambres, Fischer a surpris ses partenaires et les a forcés à réagir. En soulignant d'autre part que, sans une étroite coopération entre la France et l'Allemagne, aucun projet européen n'avait d'avenir, il a clairement signalé la relance du moteur franco-allemand en panne depuis plusieurs années. De quoi soulager le gouvernement de Paris, mais en inquiéter quelques autres.

Trois jours auparavant, c'est dans un esprit très différent que le Premier ministre Lionel Jospin avait présenté à l'Assemblée nationale le programme de la présidence française. Affichant un profil européen conscient des devoirs légués par les présidences précédentes, il avait insisté sur trois axes – une Europe au service de la croissance et du plein emploi, une Europe plus proche des citoyens, une Europe plus efficace et plus forte – et annoncé un catalogue de bonnes intentions : adoption d'un agenda social, meilleure coordination de la politique économique, promotion de l'innovation industrielle et de la mobilité des étudiants. En n'oubliant, bien sûr, ni la protection des consommateurs, ni l'accès aux services publics, pas plus que l'effet de serre, le naufrage de l'Erika, la maîtrise de l'immigration, la concertation judiciaire ou la lutte contre le dopage des sportifs. En faisant de pragmatisme vertu, il évitait les thèmes les plus coriaces - finalités de l'Union, ou opportunité d'une constitution - et limitait les ambitions immédiates de la France à ceux que les Quinze avaient déjà retenus - composition de la Commission, pondération des voix au Conseil, extension du vote à la majorité qualifiée, aménagement des coopérations renforcées - excluant ainsi les idées de réformes qui ne seraient pas suffisamment « réalistes » à ses yeux pour « être partagées et avoir des chances de déboucher. »

A s'en tenir aux commentaires de presse, les déclarations de Jospin, ainsi que le débat parlementaire, ne furent pas jugées à la hauteur des attentes², malgré les interventions de Valéry Giscard d'Estaing, Alain Juppé ou Alain Madelin. Mais s'attendait-on vraiment à beaucoup plus ? On peut en douter à la lecture de l'éditorial paru le matin même du débat dans *Les Echos*. Sous le titre « Petit dessein », le journal, qui n'avait pas prévu l'intervention de Fischer, et encore moins les propositions que Chirac emporterait avec lui à Berlin six semaines plus tard, constatait très pertinemment que, dans la construction européenne, « l'essentiel manque encore » et écrivait : « Il ne peut exister durablement une communauté d'hommes sans une capacité organique de trancher les questions qui touchent à son destin - notamment la défense, les alliances avec l'extérieur, le droit des gens et pas seulement des

² Voir *Le Monde* du 11/05/00

biens, la solidarité économique et sociale - ...Autrement dit, il manque à l'Europe une constitution ainsi que des instances démocratiques de représentation et de décision. » Mais l'éditorialiste ajoutait imprudemment : « Hélas, Lionel Jospin aujourd'hui, pas plus que Jacques Chirac demain, ne développeront ce grand dessein », avant de noter que l'un comme l'autre ont été formés à l'ENA, « c'est à dire à l'école des petites réalités gestionnaires et non, comme de Gaulle ou Adenauer, à celle des défis historiques. »

La suite des événements montrera que les grands professionnels de la politique ont des ressorts qui défient tout pronostic. Qui aurait dit que Chirac inviterait à ouvrir, dès l'année prochaine, le chantier d'une « refondation institutionnelle de l'Europe » ? Qu'il proposerait, à son tour, que l'Allemagne et la France, avec tous les pays qui souhaitent aller de l'avant, forment « un groupe pionnier » doté d'une structure politique souple ? Enfin que les pays actuellement membres de l'Union, en consultation avec les pays candidats, travaillent à la rédaction d'une constitution qui renforcerait « tant du côté de l'exécutif que de celui du Parlement l'efficacité et le contrôle démocratique de l'Union » et qui serait soumise à la ratification ultérieure de tous les peuples ? A l'évidence, personne. Personne n'avait prévu non plus qu'en Allemagne, la coalition des sociaux-démocrates et des Verts relancerait avec autant de vigueur l'entente franco-allemande sur le terrain de l'Europe.

En allant le premier au cœur du débat, Fischer a soulevé le couvercle d'une marmite auquel les dirigeants français s'étaient jusqu'alors bien gardés de toucher. En France, assez curieusement, tout le monde - ou presque - en sera soulagé, les partisans d'une Europe intégrée, plus ou moins fédérale, comme leurs adversaires souverainistes. Le débat qui somnolait allait-il enfin s'ouvrir ? C'est ce que nous allons voir en analysant, dans une première partie, l'état du débat en France et les causes de la retenue française, dans une seconde, les réactions à l'initiative allemande et les perspectives immédiates ou plus lointaines qu'elles ouvrent. Mais nous nous interrogerons d'abord sur l'effet Fischer lui-même. Après tout, d'autres personnalités avant lui avaient présenté des réflexions similaires et, pour éviter à l'Union européenne de sombrer dans l'immobilisme, proposé des solutions inspirées des mêmes principes. Au premier rang Jacques Delors, ou encore Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, sans oublier le président de la République fédérale Johannes Rau. Ces interventions n'étaient passées inaperçues ni du grand public ni des milieux dirigeants. Mais aucune n'avait produit le même effet immédiat de détonateur.

L'effet Fischer

Présentées dans un décor universitaire, comme des réflexions « personnelles » à échéance plus ou moins lointaine - mais n'est-ce pas dans cette même université de Berlin que Fichte avait prononcé de 1807 à 1808 ses *Discours à la nation allemande* ? - l'analyse et les propositions du ministre des affaires étrangères allemand n'ont en fait rien d'académique. Fischer les avait soigneusement préparées, en consultant notamment du côté français son collègue Hubert Védrine, ainsi que Jacques Delors. Dans une interview recueillie un mois plus tôt par le journal *Le Monde*, ne déclarait-il pas déjà : « Les peuples français et allemands, si différents qu'ils soient, ont en commun de vouloir une Europe capable d'agir, qui ne soit pas une simple zone de libre-échange. Il s'agit du cœur de la vision franco-allemande de l'Europe. L'enjeu est de savoir si nous, Européens, allons trouver dans la mondialisation, notre propre voie, notre forme de justice sociale, notre forme de démocratie, de culture. Séparés, nous n'y parviendrons pas. La recherche de cette voie exige, dans la foulée de

l'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est, une union politique. C'est le défi de notre génération.³ »

Giscard et Schmidt avaient célébré, eux aussi, dans un article commun publié par *le Figaro* au mois d'avril, « cette compréhension mutuelle franco-allemande profonde » ainsi que l'engagement réciproque des deux pays dans le processus d'intégration européenne, indispensable, disaient-ils, à sa poursuite⁴. Dans la perspective de l'élargissement à l'Est qui portera un jour à une trentaine le nombre des pays membres de l'Union, ils avertissaient que la pleine intégration n'était pas un objectif réaliste et que la tenter ne pouvait conduire qu'à « un échec complet. » Pour l'éviter, l'ancien président et l'ancien chancelier proposaient que « l'intégration soit réalisée par les pays qui en ont la volonté politique et dont les conditions économiques et sociales sont presque identiques » -concrètement, les onze pays de la zone euro - et ils appelaient les fondateurs de la Communauté, « ainsi que d'autres candidats déterminés et de bonne volonté » à prendre l'initiative de ce rassemblement. Ils soulignaient enfin qu'il faudrait à ce nouvel ensemble des institutions supplémentaires. Ce seraient des « institutions dans les institutions » : un Conseil et une structure parlementaire qui pourraient avoir des liens opérationnels avec les parlements nationaux, précisaient-ils, mais sans doute pas une Commission.

Delors, de son côté avait à plusieurs reprises plaidé pour que l'on distingue l'approche géopolitique (celle de la Grande Europe) de l'approche politique (celle de l'intégration politique). D'un côté, « un grand ensemble économique dont le fonctionnement s'avérerait exemplaire par la combinaison du libre-échange et des régulations indispensables, de l'autre, un groupe plus restreint, politiquement intégré, ayant ainsi acquis la capacité de jouer un rôle dans le monde. Pour lui, « la vraie question est de savoir si les Européens veulent ou non continuer à jouer un rôle dans l'Histoire. »⁵

Bataillant depuis longtemps pour que chacun explicite les finalités qui sont les siennes et faisant la chasse aux « non-dits », Delors met en avant l'idée d'une « fédération d'Etats nations » en insistant sur la répartition des compétences entre l'Union et les Etats qui conserveraient des pouvoirs considérables dans le domaine social, comme dans celui de l'éducation, de la formation et de la culture ainsi qu'une large autonomie en politique étrangère. Pour lui, la méthode fédérale a le grand mérite de signaler clairement qui fait quoi et de permettre ainsi aux citoyens de sanctionner ce qui ne serait pas conforme au mandat donné à leurs dirigeants.

De cette Fédération, un certain nombre de pays constitueraient le plus tôt possible « l'avant-garde » qui resterait ouverte à tous ceux qui auraient la volonté politique de s'y intégrer. « On me dit qu'il est trop tard. Ce n'est pas le cas, est-il jamais trop tard pour bien faire ? déclarera Delors au mois d'avril devant le Sénat... On me dit aussi qu'on ne discerne pas de mouvement dans ce sens au sein des Etats : mais n'est-il pas temps que les pays fondateurs lancent un tel mouvement ? » Pour lui, la procédure la plus simple reste celle d'un traité dans le Traité, mais il n'écarte pas pour autant d'autres formules plus souples, en rappelant que, dans le Traité de Rome, une clause faisait un sort particulier aux trois pays du Benelux.

Quant au président Rau, il s'était prononcé en novembre dernier, à l'occasion d'une conférence à Paris, en faveur d'une constitution fédérale dont l'objectif serait de répartir le pouvoir et non pas de le concentrer. « Cette définition du fédéralisme, disait-il, ajoute à la grande idée française de la séparation horizontale des pouvoirs celle de leur séparation verticale. » Rau évitait d'aborder l'éventualité d'une Europe à deux étages, au cas pourtant

³ *Le Monde* 18/04/00

⁴ *Le Figaro* 10/04/00

⁵ Voir notamment *Le Monde* du 19/01/00 et son plaidoyer pour une avant-garde européenne devant le club *Europartenaire* le 13/01/00.

probable où tous les pays ne s'entendraient pas sur les mêmes finalités. A la constitution de répartir sans équivoque les compétences entre la fédération et ses membres ce qui permettrait, disait-il « de faire comprendre aux citoyens, aux communes et aux régions qui se sentent éloignés de Bruxelles, ce dont Bruxelles, précisément, n'est pas responsable. »⁶ A la constitution d'assurer par ailleurs la légitimité démocratique des institutions, grâce à un système de représentation à deux niveaux, le premier attribuant à chaque citoyen une voix et le second une voix à chaque Etat, indépendamment de sa taille et du nombre de ses habitants.

Réforme des institutions, intégration politique, constitution, séparation des pouvoirs, répartition des compétences, légitimité démocratique, pérennité des Etats nations, capacité d'intervention, rôle mondial, vision franco-allemande... Ce sont les mêmes ingrédients que l'on retrouve chez les uns et chez les autres. Les doses peuvent varier, l'emballage aussi, mais l'inspiration reste la même et les finalités sont identiques. Alors, comment expliquer l'impact immédiat du discours de Fischer si son contenu, à lui seul, ne répond pas de l'effet produit ?

Ses fonctions - ministre des affaires étrangères et vice-chancelier - y sont sans doute pour quelque chose mais l'homme lui-même et sa personnalité de chef de file des Verts aussi, tout autant que le lieu et le moment de son intervention : A trois jours près, Fischer parle le jour du cinquantième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman. Après un demi-siècle d'expérience communautaire, nous sommes au tournant du millénaire avec d'un côté, Berlin capitale retrouvée, de l'autre, Paris dans le miroir de son histoire. Nostalgies françaises et certitudes allemandes. Continuité et nouveauté : Hier reconstruire l'économie et bannir la guerre. Aujourd'hui répondre à la mondialisation et unifier l'Europe.

Si le discours de Berlin a fait mouche, c'est d'abord parce qu'il sortait de la bouche d'un dirigeant né en 1948, après la guerre. Quoique déjà quinquagénaire, Fischer, comme le chancelier Schröder, représente une autre génération que celles des poids lourds qui ont gouverné l'Europe au cours du dernier demi-siècle. Une génération qui n'a pas arraché les poteaux frontières, comme Kohl, qui n'a pas grandi dans l'ombre tutélaire d'Adenauer et dont les tropismes nationaux ou supranationaux restaient en pointillés.

A présent, grâce à Fischer, à l'aval donné à ses propos par le chancelier et à l'assentiment des chrétiens-démocrates, on sait que l'Allemagne réunifiée confirme les choix européens de l'Allemagne divisée. Berlin et Bonn, même combat ! Par la même occasion, on constate que le moteur franco-allemand est en train de redémarrer. A Paris, on ne peut que s'en réjouir. A la veille d'une présidence qui ne se présente pas comme une sinécure - les dirigeants français, quels que soient leurs états d'âme et leurs problèmes de cohabitation par ailleurs, ont vu assez vite le parti qu'ils peuvent en tirer pour convaincre leurs treize autres partenaires, même les plus réticents, de se prêter à une réforme institutionnelle de l'Union certes modeste, mais suffisante pour ouvrir la voie aux futurs élargissements. C'est un gage de réussite pour le sommet qui se tiendra à la fin de l'année à Nice et pour le traité qui est appelé à porter ce nom.

Dès le sommet franco-allemand de Mayence le 9 juin, on sait à quoi s'en tenir : Berlin et Paris même combat. La voie est désormais ouverte au président de la République pour jouer à son tour les locomotives, ce qu'il fera devant le Bundestag à l'occasion de sa visite d'Etat à Berlin, en prenant une longueur d'avance sur Jospin et en bousculant les règles non-écrites de la cohabitation.

C'est donc le momentum européen et franco-allemand qui donne sa force aux déclarations de Berlin : Quoiqu'on en ait dit, cinquante ans après la déclaration Schuman, l'idée européenne, n'est ni morte, ni obsolète. L'entente franco-allemande non plus. Après une parenthèse assez longue, puisqu'elle aura duré près de dix ans, les gouvernements

⁶ Voir *Le Monde* du 4/11/99

français et allemand redécouvrent qu'en ce début du 21^{ème} siècle, comme dans la dernière moitié du précédent, ils ont, l'un et l'autre, un intérêt vital à s'entendre. Le terrain privilégié de cette entente reste l'Europe et il leur appartient de donner l'exemple d'une forme d'intégration qui aille jusqu'à l'union politique. A défaut, il n'y aura ni Grande, ni petite Europe, mais plus d'Europe du tout et eux-mêmes, comme les autres Européens, perdront toute influence sur la scène du monde.

La nouveauté - puisque nouveauté il y a - c'est que les propositions mobilisatrices sont venues d'abord de Berlin. A la vérité, elles avaient commencé à venir de Bonn, dès 1994, lorsque deux parlementaires chrétiens-démocrates Karl Lamers et Wolfgang Schäuble avaient proposé l'idée d'un « noyau dur » limité à la France, à l'Allemagne et aux trois pays du Benelux. Mais cette première version d'avant-garde européenne n'avait pas prospéré : Les Français l'avaient ignorée et ceux qui se sentaient visés - au premier rang les Italiens - avaient bataillé avec d'autant plus d'ardeur pour arracher leur entrée dans le club de l'euro.

Les Français avaient-ils perdu toute imagination créatrice ? Certains l'ont ressenti ainsi, comme le député chiraquien Pierre Lellouche qui écrira dans *Le Figaro*, en oubliant au passage Delors, Giscard et quelques autres : « Une fois encore - et je le regrette - l'impulsion vient d'Allemagne... Après le ratage français de la réunification, il y a dix ans - sous François Mitterrand - le silence français qui entoura en 1994 le plan Lamers-Schäuble, voilà qu'une fois de plus les intellectuels, les partis politiques et les officiels français sont essentiellement muets, comme à court d'idées, sur le devenir européen. »⁷ Lellouche n'avait pas prévu que Chirac, l'œil fixé sur les élections à venir, prendrait sportivement le train en marche, ni que, comme on le verra plus loin, Alain Juppé, Jacques Toubon et François Bayrou sauteraient eux aussi dans les wagons avant le 1^{er} juillet.

Que les Français aient pu se sentir nostalgiques d'une époque où ils occupaient la scène politique européenne avec plus de panache qu'aujourd'hui n'étonnera guère étant donnée la retenue déjà signalée des dirigeants actuellement à la barre. En revanche, que ce soit à Berlin qu'aient été prononcés les discours mobilisateurs ne devrait pas surprendre car c'est la logique même de l'Histoire. Il y a 50 ans, cinq ans seulement après la capitulation du IIIème Reich, seule la France pouvait proposer à l'Allemagne d'entrer sur un pied d'égalité dans une Communauté charbon acier ouverte à leurs voisins européens. Après s'être retrouvée miraculeusement dans le camp des vainqueurs, grâce à de Gaulle, elle rompait avec sa politique traditionnelle de suspicion et de revanche, mais scellait la réconciliation des deux pays et garantissait la paix dans cette partie de l'Europe au moins.

Mais pour aller plus loin que l'intégration économique et commerciale, il fallait au préalable que l'Allemagne retrouvât son unité et sa pleine souveraineté. OÙ de Gaulle et Adenauer avaient échoué dans les années soixante, leurs lointains successeurs pourraient peut-être réussir... On a mis longtemps à comprendre les limites que cette souveraineté amputée imposait aux engagements de l'Allemagne et, indirectement, à la construction européenne elle-même. L'hypothèque n'a commencé à être levée qu'après 1989 mais, à cette époque, Helmut Kohl n'a pas jugé bon - ou n'a pas cru possible - d'aller plus loin que l'union monétaire avec le sacrifice du deutschemark qu'elle imposait aux Allemands. C'était sans doute un premier pas en direction d'une union plus politique, mais insuffisant pour sortir d'un système à finalité économique, fondé sur l'expertise des technocrates et l'habileté des diplomates, mais imperméable aux exigences de simplicité et de responsabilité de toute démocratie politique.

Seule une Allemagne maîtresse de son destin allemand aurait la capacité de relancer de façon crédible une forme d'Union plus politique. Pouvait-elle le faire avant que son gouvernement reprît ses racines à Berlin ? Probablement pas. Prononcé à l'Université de

⁷ *Le Figaro* 18/05/00

Bonn, le discours de Fischer n'aurait pas eu la même portée qu'à l'université Humboldt. Il n'était pas indifférent non plus que ce soit sur les lieux de tant de drames et de tant de ruines, que Chirac, après avoir franchi à pied la porte de Brandebourg, s'adresse à son tour aux Allemands dans le décor d'un Reichstag restauré au goût du jour.

Quelle que soit la suite que les Allemands eux-mêmes, les Français et tous les Européens réservent à ces propositions, on conviendra qu'elles s'inscrivent en bonne place dans une séquence historique déjà longue. Ne font-elles pas écho aux propos tenus par le général de Gaulle en 1966 : « La France n'a pas les moyens d'exercer la conduite de l'Europe, disait-il. L'Europe, c'est une affaire combinée des Français et des Allemands ensemble. C'est le bon sens ! » Ces remarques avaient été longuement citées, pendant la campagne du référendum de 1992, par Raymond Barre qui affirmait très justement que, de nos jours, la politique européenne de la France tient lieu de véhicule contemporain à son vieux discours universaliste : « Les grands idéaux de la Révolution – liberté, droits de l'homme – sont aujourd'hui largement reconnus, même s'ils ne sont pas partout respectés, disait-il. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France meurtrie, mais présente dans le camp des vainqueurs, rêve d'un sursaut de notre vieux continent. Comme naguère le bonheur, elle décrète l'Europe au monde : une Europe qui ne soit pas seulement une organisation économique, mais devienne une entité politique, incarnant un modèle de civilisation au service de la paix, de la liberté et du progrès. »⁸

I - La retenue française

Dans un pays où la place de la France dans le monde et dans la construction européenne alimente les moments les plus chauds de la politique nationale, on peut s'étonner que le débat sur l'avenir de l'Europe ait souffert d'anémie persistante. Que s'est-il donc passé depuis le référendum sur le Traité de Maastricht qui avait provoqué un happening politique et, pendant plusieurs mois, un grand déballage franco-français sur les mérites respectifs de la France et de l'Europe ?

Dans une Communauté conçue à leur image, les Français n'avaient vu pendant longtemps qu'un super-Etat à la française, un super-Hexagone, qui leur servait de miroir. Mais au fil des ans et des élargissements, l'architecture européenne devenant plus incertaine, les compétences, les règles de droit, les pouvoirs, les frontières et les fidélités se chevauchant et se contredisant, l'image de l'Europe superposée à celle de la France s'était brouillée. Du coup, en 1992, les citoyens ne s'interrogeaient pas tellement sur les mérites d'un traité par ailleurs illisible et sur les institutions qu'on leur proposait, mais sur la France elle-même et sur la pérennité des valeurs qu'elle entend incarner : sur les éléments constitutifs de la nation et de son histoire - identité et spécificité – et sur les concepts fondateurs de la République - nation, citoyenneté, souveraineté, démocratie. On connaît le résultat : 51 % seulement de Oui au référendum du 20 septembre 1992. 49 % de Non ! Autant dire une immense gueule de bois... Le pays lui-même, mais surtout la classe politique en seront durablement affectés.

⁸ Voir *Libération* du 1/9/92.

Quoique les partisans de l'Union européenne soient finalement sortis vainqueurs de cette épreuve, adversaires et sceptiques de tous bords avaient magistralement démontré qu'il faudrait désormais compter avec eux et ne plus tenir pour acquis l'adhésion d'une majorité d'électeurs à la construction européenne. Dans les milieux dirigeants, le malaise sera d'autant plus grand que les choix européens n'épousent pas les clivages politiques traditionnels et que les partis, de gauche ou de droite, sont eux-mêmes divisés. C'est le cas en particulier du RPR où Chirac lui-même se prononce pour le Oui tandis que plusieurs lieutenants éminents comme Philippe Séguin ou Charles Pasqua font campagne pour le Non. Par précaution, au moins autant que par conviction, ne serait-ce que pour ne pas abandonner le terrain de la souveraineté nationale à l'extrême droite de Jean-Marie Le Pen. Même l'UDF, pourtant viscéralement européenne, ne sera pas épargnée, avec la dissidence de Philippe de Villiers qui fonde son propre parti, le Mouvement pour la France.

La gauche essuie elle aussi la bourrasque. Comment défendre l'Europe des capitalistes et des marchands ou celle du libéralisme anglo-saxon ? Les communistes, qui évolueront quelques années plus tard, affichent toujours une hostilité de principe tandis que l'extrême gauche fait de la surenchère. Quant au parti socialiste, il ne peut ignorer la spécificité de Jean-Pierre Chevènement qui cultive son pré carré de souveraineté avec autant d'obstination que la famille Grimaldi l'autonomie de son Rocher monégasque.

Le traitement des affaires européennes par la classe politique en sera profondément modifié. A gauche, comme à droite, on parle de moins en moins de l'Europe pour ses mérites propres et on pense d'abord aux effets d'image auxquels elle peut servir de prétexte dans le jeu politique partisan. Habillés de tricolore, le populisme et l'opportunisme font bon ménage tandis que Bruxelles et sa Commission servent de munitions à ceux qui liquident des querelles de personnes à l'intérieur même de leurs formations. D'où la prudence des grands partis de gouvernement lorsqu'ils gèrent au quotidien la politique européenne de la France. Plutôt que d'en débattre ouvertement, ils préfèrent en parler le moins possible, sauf s'ils peuvent se vanter d'avoir réussi à imposer à tel ou tel de leurs partenaires, à l'occasion de tel ou tel Conseil, telle ou telle mesure pour mieux défendre les intérêts de telle ou telle catégorie de Français. Ce qui ne sert que médiocrement la cause de la démocratie à l'échelle de l'Union, mais contribue, en revanche, à répandre l'idée que l'Europe est une foire d'empoigne où le souci du chacun pour soi l'emporte sur la défense de l'intérêt général.

Voilà qui alourdit l'opacité du système, laisse la responsabilité des décisions à des comités ou des conseils auxquels le bon peuple n'a pas accès et sert d'excuse aux dirigeants, passés maîtres dans l'art de troquer leur casquette européenne pour ne garder que leur béret national, chaque fois qu'ils jugent opportun de ne pas endosser une décision communautaire qu'ils ont pourtant contribué à prendre. Dans cette perspective, le grand public n'entend parler de l'Europe que lorsque les agriculteurs ou les chasseurs s'en mêlent. Ou à l'occasion d'une affaire de pollution d'une nature ou d'une autre - bœuf britannique, naufrage de pétroliers au large des côtes bretonnes ou déchets nucléaires . Ou encore, à propos de massacres aux allures de génocide quelque part dans les Balkans... Toutes situations où l'Europe, Bruxelles et ses institutions révèlent leur impuissance plus souvent que leur maîtrise des événements.

« Que fait-on pour mobiliser les citoyens européens ? En fait pas grand chose, constate Yves Mény, professeur à l'Institut européen de Florence, ... La mobilisation des gens sur des enjeux européens va représenter une perturbation de la démocratie nationale qui est conduite autour de clivages et d'intérêts nationaux. »⁹

Travaillant sur des enquêtes d'opinion, les analystes de l'Eurobaromètre relèvent une grande sensibilité du public à ce qu'ils appellent des effets de contexte, c'est à dire à la conjoncture politique et économique. Ainsi, les progrès de l'euro-scepticisme en France après

⁹ Voir *Le Monde* du 14/12/99

1990 doivent-ils beaucoup au débat sur Maastricht, aux inquiétudes suscitées par l'élargissement de l'Union et par la réforme des institutions. Plus encore à la crise économique : les analystes ont établi une relation entre l'adhésion des populations à l'Europe et les courbes du taux de chômage et du taux de croissance du PIB : lorsque le chômage augmente et que le PIB croît moins vite, l'euro-scepticisme prospère et le public se replie sur l'Etat-nation plus sécurisant en période d'incertitudes économiques. En revanche, la croissance libère les aspirations à s'ouvrir vers l'extérieur, vers l'Europe en particulier. C'est ce qui expliquerait les résultats, à première vue surprenants, d'un tout récent sondage de l'Institut CSA qui estime à 59% la proportion des pro-européens, enthousiastes ou favorables contre 41% de sceptiques, alors qu'il y a trois ans à peine en août 1997, les Pour et les Contre s'équilibraient avec 49 et 48%.¹⁰

D'après le même sondage, 70% des Français souhaitent une accélération de l'intégration, contre 25% qui préféreraient un ralentissement. Au lendemain de la ratification du Traité de Maastricht, en octobre 1992, 45% seulement se déclaraient pour l'accélération, 31% contre. En 1996, ces pourcentages étaient respectivement de 49% et de 36%.

« Comment expliquer cette soif d'Europe ? » s'interroge *Libération* que ces chiffres étonnent. « La reprise économique y est sans doute pour beaucoup, écrit le journal. En 1992, la toile de fond était totalement différente : la croissance plongeait, plombée par les crises monétaires, et la cure de rigueur budgétaire destinée à préparer la monnaie unique se profilait. L'Europe, à l'époque, fait peur. En 1996, le moral des Français est au plus bas : le gouvernement Juppé est impopulaire après les grèves de la fonction publique de décembre 1995 et la croissance ne repart pas. Aujourd'hui, les incertitudes sont derrière nous : l'euro est entré en vigueur en janvier 1999, protégeant l'Union des crises asiatique et russe, la croissance semble durablement installée, le chômage est repassé sous la barre symbolique des 10%. Bref, l'avenir s'éclaircit. Et, mécaniquement, les Français croient de nouveau aux vertus de la construction européenne : La France marche bien. Il faudrait que l'Europe progresse au même pas. »

D'autres enquêtes signalaient déjà une amélioration spectaculaire du moral des consommateurs en 1999, en France en particulier où le rythme de rétablissement de la confiance individuelle dans la progression du niveau de vie a gagné 17 points, 10 en Espagne et en Grande-Bretagne, mais 2 seulement en Italie et 1 en Allemagne.¹¹ Mais ces études indiquent aussi que les effets du retournement de la conjoncture sont peu ressentis dans les classes sociales à bas revenus, avec le risque d'une aggravation de la fracture sociale. D'une façon générale, relève Gérard Grunberg¹², les attitudes sont, en France, socialement très structurées. Les salariés des catégories populaires étant les plus négatifs à l'endroit de l'Europe, les cadres et les professions supérieures les plus positifs. Le niveau des diplômes est déterminant et conjugue souvent ses effets avec une forte politisation. Dans toutes les catégories, les hommes sont plus favorables à l'Europe que les femmes. C'est le cas aussi des habitants de Paris et des villes de plus de 100.000 habitants.

Les sentiments pro - ou anti-européens s'articulent en même temps sur des systèmes de représentation du monde, note encore Grunberg : les attitudes qui, jusqu'ici, avaient un faible contenu idéologique, se sont organisées aujourd'hui selon le clivage de plus en plus saillant qui oppose les universalistes aux anti-universalistes, Pour les premiers, dit-il, l'Europe représente l'ouverture, la tolérance, l'acceptation des différences, le libéralisme culturel, la

¹⁰ Voir *Libération* du 26/06/00

¹¹ Voir enquêtes de l'Institut IPSOS et les articles de Bruno Cautrès et de Pierre Giacometti dans *L'opinion européenne*, aux éditions *Presse de Science Po*.

¹² Gérard Grunberg, *Le trouble des opinions publiques*, paru dans *Quelle Union pour l'Europe*, aux éditions *Presse de Science Po*.

solidarité. Pour les autres, une menace contre l'homogénéité du groupe ou de la nation, la crainte que le nombre d'immigrés n'augmente, et une menace de perte d'identité.

Qu'est-ce qui inquiète le plus l'opinion européenne aujourd'hui ? Selon les études réalisées par Ipsos à la fin de 1999, ce n'est plus le chômage qui l'emportait auparavant largement sur toute autre préoccupation, mais l'insécurité et la violence, en particulier chez les ouvriers et les employés. Les Français ne sont pas les derniers à le dire qui, lorsqu'on leur demande ce qu'ils attendent de l'Europe, citent les fonctions éminemment régaliennes de police, de justice et de défense à la première place.

La classe politique a-t-elle pris la mesure de ces mutations ? A en juger par le niveau de l'abstention aux élections pour le Parlement européen l'an dernier - 51% en moyenne en Europe, 53% en France - on est tenté de répondre par la négative. Le souci d'éviter que la campagne ne tourne à une forme de déballage incontrôlable l'emporte sur toute autre considération dans presque tous les grands partis, dans la majorité comme dans l'opposition. La pauvreté des thèmes abordés et des objectifs proposés a de quoi étonner. Sur la liste qu'il dirige, le premier secrétaire du PS, François Hollande a rassemblé radicaux de gauche, chevènementistes du Mouvement des citoyens et socialistes. C'est une majorité plurielle réduite puisque les communistes de Robert Hue font liste à part, de même que les Verts. Est-ce pour ménager la cohésion de ses partenaires que les ambitions affichées sont aussi modestes ? Toujours est-il que dans un article commun publié par *Le Monde*, François Hollande, Catherine Lalumière et Sami Nair,¹³ insistent surtout sur leurs objectifs sociaux, à grand renfort de banalités sur l'emploi et sur la croissance. Ils mentionnent une Charte des droits civiques et sociaux dans la perspective d'une constitution européenne dont ils se gardent de dire à quoi elle pourrait ressembler et, en guise de réflexion roborative sur l'Union politique et ses institutions, se limitent à cette description peu attirante : « L'Europe est un être hybride et évolutif : fédéral déjà et respectueux des nations qui la constituent. »

Dans l'inventaire des priorités dressé par le PS pour ces élections européennes, la réforme des institutions vient en dernier, à la 21^{ème} place et se limite aux points suivants : étendre le vote à la majorité au Conseil et la co-décision au Parlement, accroître la responsabilité collégiale de la Commission, consolider et simplifier les traités.

Avec sa liste « Bougez l'Europe ! », Robert Hue, au nom du PC, appelle à « changer le cap de la construction européenne actuelle », mais ne dit rien de celui qu'il propose de prendre.¹⁴ De la même façon, il invite à « cesser de parler de l'Europe sociale, mais (à) la faire » - sans dire comment, on s'en doute - ou encore « à peser dans la mondialisation pour promouvoir d'autres valeurs que la loi de la jungle. » Il ne sortira des généralités que pour se déclarer en faveur de la taxe Tobin sur les mouvements de capitaux et demander « de ne pas se laisser entraîner dans la stratégie de l'OTAN. »

Du côté des chiraquiens, la langue de bois est de la même qualité : Au nom du RPR et de Démocratie libérale,¹⁵ Nicolas Sarkozy et Alain Madelin déclarent « servir la grande aventure de la construction européenne », sans préciser ni ce qu'ils entendent construire, ni le sens de l'aventure. Faute de propositions positives, ils procèdent par une double négation pour condamner :

- « l'utopie souverainiste qui, en définitive, conduit très exactement à l'opposé de l'objectif qu'elle est censée défendre : servir la grandeur de la France. »

- « les thèmes extrêmes qui visent à transposer à l'Europe le modèle des Etats-Unis..., les prêts à porter d'une pensée réduite à sa plus simple expression et qui conduisent à l'impasse. »

« L'un, disent-ils, ne ferait que casser la dynamique européenne et renforcer l'hégémonie américaine, l'autre, en lançant un improbable projet de fédération européenne, diluerait le rôle

¹³ *Le Monde* du 8/06/99

¹⁴ *Le Monde* du 10/06/89

¹⁵ *Le Monde* du 12/06/99

singulier de la France en Europe. » Rôle tellement singulier que les deux auteurs n'en disent rien de plus !

En revanche, Sarkozy et Madelin sont plus diserts sur leur principal objectif qui est de barrer la route aux socialistes « dont l'ambition, affirment-ils, se résume à vouloir exporter en Europe les échecs de leur politique en France » et dont le projet « ringard sur le plan économique, l'est tout autant sur le plan social ». Et de s'interroger : « Mais l'Europe pourquoi faire ? » - avant de conclure sur cette perle : « L'Europe, ses institutions doivent être au service d'une certaine vision de l'avenir et d'une vision de la France. » Une vision dont la seule explication qu'ils donnent est qu'elle est « aux antipodes de celle des socialistes. »

Le programme « européen » commun présenté dès le mois de mars par le RPR et Démocratie libérale avait déjà le parfum d'un manifeste de politique intérieure anti-socialiste. Avec le slogan - C'est le choix entre l'Europe des libertés et l'Europe socialiste ! – on pouvait notamment y lire : « A l'inverse des politiques menées par le gouvernement socialiste, la France doit diminuer le poids de ses prélèvements et de ses impôts, réduire ses dépenses publiques en engageant la réforme de son Etat et de ses services publics, réduire ses déficits et son endettement... etc.... »

L'UDF n'échappe pas non plus aux généralités lorsque François Bayrou, sa tête de liste, parle de « projet clair et cohérent ». Mais sa campagne est plus engagée. « L'euro n'achève pas l'Europe car l'euro sans l'Europe politique, c'est une œuvre détournée et inachevée, affirme-t-il dans le programme UDF, Pour nous, l'Europe est une fédération d'Etats et de nations en train de se constituer. C'est une construction fédérale, un processus fédératif... » Il plaide pour « plus d'Europe et plus de démocratie », pour une constitution, sur laquelle il ne dit pas grand chose, mais parle tout de même d'un président « identifié et élu ». Au chapitre des dangers, il signale, non sans perspicacité la désaffection populaire et la dissolution du projet initial dans un ensemble sans volonté.¹⁶

Chez les Verts, avec Daniel Cohn-Bendit qui la dirige, la campagne prend du relief, dans le fond comme dans la forme. Trente ans après mai 68, Dany le Rouge, l'anarchiste de Nanterre, est devenu Dany l'Européen et Dany le Vert mais n'a rien perdu de sa verve, ni de son talent, pour défendre dans un même élan l'environnement et l'avenir souriant d'une Europe fédérale.

Du côté de Charles Pasqua, qui conduit avec Philippe de Villiers la liste du Rassemblement pour la France qu'ils ont fondé pour mener le combat souverainiste, on ne s'ennuie pas non plus. Pasqua¹⁷ tient des propos que le PCF, en d'autres temps, n'aurait pas reniés et qui alimentent « une méfiance qui va croissant » pour une Europe « monétariste, fédérale, atlantiste .. ce qui se traduit concrètement par malthusienne, technocratique, américaine. » Il y a vingt ans, Georges Marchais avait un faible pour le mot Scandale, avec un S majuscule, Pasqua, lui, en tient pour Inadmissible, avec un grand I, bien sûr. Il part en guerre contre la primauté du droit européen et contre un système qui nous oblige, dit-il, à nous en remettre à la Cour de Justice européenne, « une autorité juridique extérieure », pour « juger de principes aussi fondamentaux, aussi intrinsèques à notre vie nationale que les libertés publiques, le contrôle des deniers de l'Etat ou les droits de l'homme et du citoyen. ». Faut-il changer d'ordre juridique sans que le peuple français ne le sache ? « Inadmissible ! » s'écrie-t-il. De tous les candidats, il est sans doute le plus direct lorsqu'il annonce ses objectifs : enlever à la Commission tout pouvoir exécutif pour le donner au Conseil des ministres, soumettre la loi européenne au contrôle de deux chambres composée l'une de parlementaires européens, l'autre de parlementaires nationaux, maintenir enfin le droit de veto, selon la formule dite du « compromis de Luxembourg ».

¹⁶ *Le Monde* du 12/06/99

¹⁷ *Le Monde* du 12/06/99

C'est dans la même veine que Pasqua, quelques mois plus tard, s'attaquera au libre échangisme mondial, à l'américanisation des mœurs et à la mondialisation en général dans laquelle il voit « une dépossession sournoise des souverainetés nationales et une machine à asservir les peuples, les langues et les nations aux intérêts marchands de groupes multinationaux et à la volonté d'hégémonie mondiale des Etats-Unis d'Amérique. »

En tout cas, au soir du 13 juin 1999, ce sont les tenants d'une campagne engagée, qu'elle soit pour ou contre l'Europe, qui afficheront les meilleurs résultats. Au premier rang, la liste Pasqua-Villiers qui, avec plus de 13% des voix et 13 élus devance la liste Sarkozy-Madelin – 12,7% et 12 élus – provoquant ainsi un mini-raz de marée dans la droite française.

De leur côté les Verts, qui frôlent les 10%, obtiennent 9 sièges à égalité avec l'UDF de Bayrou. Les communistes et leurs amis de « Bouger l'Europe », n'en obtiennent que six, à égalité avec la liste Saint Josse – chasse pêche, nature et tradition – qui avait fait une campagne très engagée. Pour le PC, trois élus de moins que les Verts ! C'est l'échec, tandis que l'extrême gauche d'Arlette Laguillier et d'Alain Krivine, activement anti-européenne, pavoise avec ses 5 députés.

De son côté, François Hollande peut se louer de l'avoir largement emporté sur toutes les autres listes et de s'en tirer beaucoup mieux que d'autres partis de gauche européens au pouvoir - SPD allemand et travaillistes anglais notamment - qui ont été franchement désavoués par leurs électeurs. Mais son score n'en reste pas moins légèrement inférieur à ce qu'il pouvait escompter : 21 % et 22 élus.

Une campagne dépourvue de souffle, au moins chez les grands partis de la majorité et de l'opposition, des résultats inquiétants pour la droite, ambigus pour la gauche, voilà qui n'encouragera ni les uns ni les autres à revoir leurs analyses et à mettre un tigre dans le moteur de leur politique européenne. Chez les protagonistes de la cohabitation, la prudence reste donc à l'ordre du jour : Chirac surveille Pasqua et Villiers, Jospin ses communistes et ses Verts. L'un et l'autre gardent l'œil fixé sur la ligne tricolore des élections à venir – municipales de 2001 et surtout présidentielle de 2002, avec une idée fixe : éviter que les affaires européennes et la présidence française à venir, au deuxième semestre de l'an 2000, ne soit l'occasion pour le partenaire-adversaire de marquer des points et de conforter sa position. Eviter aussi de diviser leur camp sur les questions européennes. Redoutable partie de *je te regarde dans les yeux* et de *je te tiens par la barbichette*, plus compliquée encore à droite qu'à gauche puisque Chirac doit non seulement compter avec les rodomontades d'un Pasqua, mais aussi avec les états d'âme d'un Balladur, les impatiences d'un Bayrou et les ambitions d'un Séguin, sans parler des chausse-trappes de la Mairie de Paris.

La cohabitation ne pousse pas la République sur les chemins de la grandeur. Elle n'encourage pas non plus l'universalisme de la pensée citoyenne. Elle entretient au contraire le tropisme paroissial de la vie politique française et invite les protagonistes à un immobilisme que camoufle mal la rhétorique du discours. Avec elle, politiquement parlant, l'Hexagone rétrécit jusqu'à ne plus couvrir que le court espace qui sépare sur les deux rives de la Seine le palais de l'Élysée de l'hôtel Matignon.

Cet endormissement de la France politique gagne-t-il la vie culturelle et intellectuelle et étend-il ses ravages, dans la société civile aux entreprises, aux sociétés et aux associations jusqu'à atteindre les citoyens de tout poil et de tout rang ? Le danger existe. Après tout, comme le remarquait il y a quelques mois le politologue Vincent Tournier,¹⁸ la culture n'a-t-elle pas été traditionnellement conçue chez nous comme un instrument politique au service de l'Etat et de la construction nationale ? Dans la confusion d'une polémique bien française lancée par le sociologue Pierre Bourdieu, Tournier constatait que « la culture française peine à s'adresser au reste du monde parce qu'elle ne parvient pas - ou ne parvient plus - à sortir de

¹⁸ Voir *Le Monde* du 21/10/99

ses cadres nationaux, à s'extirper de raisonnements ou de valeurs qui n'ont guère de signification en dehors de l'Hexagone. » La contagion cependant ne s'est pas étendue aussi loin que Tournier semble le craindre, même s'il est vrai que dans la France de Chirac et de Jospin, la puissance médiatique et le conformisme aidant, le discours officiel brime le discours général, plus encore peut-être que dans celle de Louis XIV. On constatera donc que l'indigence du discours européen au plus haut niveau de l'Etat n'a pas empêché les inquiets de réfléchir, ni les mentalités d'évoluer.

Chez les professionnels de la réflexion, historiens, politologues, sociologues ou économistes, un certain malaise est visible au cours des cinq dernières années en même temps qu'un sentiment diffus d'inquiétude qui tient probablement à la difficulté que les intellectuels éprouvent pour prendre en compte les données souvent contradictoires du monde contemporain : mondialisation de l'économie, modification des rapports de forces internationaux, accès des Etats-Unis au statut d'hyper-puissance, perspectives d'unification du continent européen, réalités démographiques et flux migratoires. D'où le besoin d'inspiration qu'ils expriment, en même temps qu'un certain scepticisme sur leur propre capacité et sur celle de nos gouvernements à imaginer et mettre en place les solutions appropriées.

« L'Europe ne se fera pas sur la nostalgie des forêts germaniques, ni sur les souvenirs du christianisme médiéval puisqu'il y a vingt millions de musulmans sur le continent, déclare Dominique Schnapper (au cours d'un colloque de la Fondation Robert Schuman), elle naîtra de la réflexion des intellectuels s'ils en sont capables... »¹⁹

De son côté, dans leur rapport sur l'état de l'Union européenne publié cette année, l'équipe de l'Observatoire français des conjonctures économiques que dirige Jean-Paul Fitoussi s'inquiète : « L'avenir, écrivent ses auteurs, a horreur du vide et ce n'est pas parce qu'il n'est pas pensé qu'il ne se met pas en place. L'absence de décisions est une décision qui engage le futur. » Et ils lancent cet avertissement : « La conjugaison de l'absence de gouvernement de l'Europe et de la montée en puissance d'institutions a-démocratiques, c'est à dire irresponsables politiquement, pourrait faire évoluer l'Europe vers un avenir que personne ne souhaite, ni les gouvernements, ni les populations. Les processus à l'œuvre conduisent à des résultats non intentionnels, c'est à dire non optimaux tant en matière de provisions de biens publics que de cohésion sociale. Il ne peut en être autrement si aucune orientation politique générale, assise sur des processus démocratiques, ne vient définir les objectifs de la construction européenne pour l'avenir. »²⁰

Les souverainistes n'ont pas de ces états d'âme. Ils restent habités des mêmes certitudes : Il n'y a de souveraineté qu'indivisible et inaliénable. « Elle est un tout, ou elle n'est rien ! » crient-ils. Intraitables ils sont nés, intraitables ils demeurent. Du moins les plus enragés d'entre eux, comme William Abitbol et Paul-Marie Couteaux,²¹ élus l'un et l'autre au Parlement européen sur la liste Pasqua-Villiers : « C'est sous une présidence prétendue gaulliste que les gaullistes sont obligés de trouver un mot nouveau pour se nommer eux-mêmes, modernes marranes contraints à abjurer leur fidélité pour garder une voix dans une France livrée au prêt-à-penser mondialiste, » proclament-ils sans hésiter avant de dénoncer « l'abandon » qui à leurs yeux caractérise la politique actuelle : « Abandon : le mot n'est pas trop fort, poursuivent-ils. Etat, République, démocratie ne sont plus que des coquilles vides qui n'ont plus d'autre fonction qu'incantatoire... Notre pays n'a plus la moindre politique, ni même les moyens d'en avoir une, livré aux filets juridiques dans lesquels il s'est laissé prendre à Bruxelles pour les grands choix budgétaires, à Washington pour sa politique étrangère et sa défense, à la loi du marché pour tout le reste. »

¹⁹ Voir *Le Monde* du 28-29/05/00

²⁰ *Rapport sur l'état de l'Union européenne (2000)* de Jean-Paul Fitoussi, avec Renaud Dehousse, Jacky Fayolle, Jacques Le Cacheux, Anne Lecuyer, Olivier Passet, Bruno Ventelou, Ed. Fayard-Presses de Sciences-Po.

²¹ Voir *Le Monde* du 30/9/99

Remarquons au passage que les souverainistes auront contribué à une dérive du courant anti-européen vers les remous plus profonds de l'anti-mondialisme, ce qui les fortifie dans leurs aspirations post-gaullistes et les aide à retrouver les chemins d'un anti-américanisme où les voix communistes et celles de leurs compagnons de route rejoignent traditionnellement celles de la droite nationaliste²². La version actuelle en est donnée par Marie-France Garaud, élue elle aussi sur la liste Pasqua-Villiers, et Didier Motchane, très proche de Chevènement et vice-président du Mouvement des citoyens, lorsque leurs plumes se rejoignent pour dénoncer ensemble « la substitution de l'OTAN à l'ONU » dans la crise du Kosovo et déclarer : « Sans doute n'est-ce pas un hasard si nos dirigeants qui font bon marché de la souveraineté de leur pays dans une marche irresponsable vers une Europe fédéraliste peinte aux couleurs de leurs rêves, se sont embarqués derrière les Etats-Unis dans l'aventure yougoslave. »

Mais cette dérive les met, bien malgré eux, en porte-à-faux en donnant aux partisans de l'Europe-puissance des arguments sérieux pour convaincre les citoyens qu'une Europe solidement organisée, loin d'être le cheval de Troie de la mondialisation que ses adversaires décrivent, les défendrait mieux que de vieilles frontières contre la puissance économique américaine, la poussée des immigrants ou les nouvelles maffias de la drogue et de l'argent.

Sur ce terrain mouvant de la souveraineté, les partisans de l'Europe ont appris ces dernières années à se défendre contre les accusations « d'abandon ». Longtemps embarrassés par les références historiques chères à ceux qui se veulent les héritiers des Jacobins et les défenseurs des grands principes de la Révolution française, ils ont compris que ce n'est pas faire injure à la souveraineté populaire que de ne pas la faire coïncider dans tous les domaines avec la souveraineté nationale, comme l'exigent abusivement les souverainistes. C'était priver ces derniers de la poudre qui alimente leurs canons : l'Etat-nation peut donc partager sa souveraineté avec d'autres sans en priver pour autant le peuple souverain, à condition cependant que les dirigeants européens soient choisis par le peuple et soumis, comme les dirigeants nationaux, à un contrôle démocratique.

Du même coup, la territorialité a perdu chez nous du terrain car les inconditionnels de l'Etat-nation sont aussi des inconditionnels du territoire, tant est forte chez les Français l'idée qu'il faut un bout de terre pour cultiver son bonheur et planter son drapeau, et qu'il n'y a pas de territoire sans drapeau ni de drapeau sans territoire. L'exercice de la puissance connaît depuis longtemps d'autres méthodes, mais aujourd'hui, les Eglises ne sont plus les seules à ignorer les frontières et à rivaliser avec les Etats. Avec les nouvelles révolutions techniques qui touchent tous les domaines, intellectuel, médical, industriel ou militaire, tout concourt à détacher la puissance - et donc la souveraineté qui en est l'expression juridique - de la possession exclusive d'un territoire. « La souveraineté, telle qu'on l'entend en France depuis l'Ancien Régime et la Révolution est devenue une fiction, observe Yves Mény. Le monde global est un monde horizontal où les hiérarchies sont bousculées... le pouvoir des entreprises peut être plus important que celui de certains gouvernements. »²³

« Le vieux préjugé selon lequel l'Etat-nation devrait avoir le monopole de la démocratie tombe aujourd'hui tant devant les progrès de la mondialisation que ceux de la décentralisation. » C'est le constat que l'on trouve dans le très solide rapport sur la réforme des institutions, préparée par un groupe d'experts de l'administration et d'universitaires sous la direction du Professeur Jean-Louis Quermonne, président de l'Association française de Science politique. Dans ce travail, remis au Premier ministre à l'automne 1999, les auteurs notent encore : « les décisions prises en commun dans l'exercice de leur souveraineté partagée par les Etats membres doivent trouver leur efficacité dans l'étroite imbrication des instances

²² Voir *le Monde* du 11/6/99 l'article intitulé *Du consentement à l'assujettissement* signé par Marie-France Garaud et Didier Motchane.

²³ Voir *Le Monde* du 14/12/99

supranationales et intergouvernementales de l'Union européenne. Il importe de plus en plus que ces instances répondent aux critères de légitimité démocratique et aux valeurs dont l'Union se réclame. » Pour que l'Union puisse à la fois s'élargir et continuer à remplir ses missions essentielles le rapport Quermonne estime nécessaire de satisfaire trois exigences en dotant l'Europe d'un gouvernement effectif, d'un centre de gravité politique et d'un pacte constitutionnel qui lui confère une identité encore incertaine.²⁴

Alain Dieckhoff, directeur de recherche au CNRS, écrit de son côté : « L'Etat-nation est aujourd'hui en crise. Celle-ci est la résultante de deux phénomènes : l'affaiblissement de l'Etat comme agent régulateur et la crise idéologique de la nation comme formation sociale organisée par l'Etat... L'Etat contemporain est miné de façon inédite par le haut et par le bas... »²⁵ Et il constate que « la modernité efface d'anciennes limites tout en recréant sans cesse de nouvelles ». C'est ainsi que le développement des moyens de communication tend à dévaloriser le rôle de l'Etat qui voit entamer sa prétention au contrôle monopolistique du territoire national.

Le travail de Dieckhoff est un bon exemple de la réflexion actuelle sur la souveraineté, une notion que l'auteur invite ses lecteurs à revisiter. Il lui semble indispensable de distinguer souveraineté et indépendance et il rappelle que les 26 cantons suisses sont pleinement souverains. De la même façon, il propose de dissocier l'Etat de la nation, en retenant l'Etat comme « l'agent de l'unité politique et l'instance d'organisation de la citoyenneté et la nation comme la communauté historique de culture. »

« La pluralisation croissante des sociétés, dit encore Dieckhoff rend de plus en plus intenable le postulat qui veut qu'à un Etat corresponde une nation et une culture. Elle donne par contre une actualité nouvelle à l'Etat multinational qui, par nature, est fondé sur l'expression d'identifications multiples et se trouve en harmonie avec les aspirations des individus modernes à jouer simultanément sur plusieurs registres d'appartenance. »

Dans le débat théorique, nous en sommes-là. N'en déplaise aux souverainistes, le problème ne se situe plus sur le terrain du dogme, mais sur celui plus terre à terre de la distribution et du contrôle du pouvoir au sein des institutions. Aujourd'hui, en même temps que les interdits théologiques, on voit disparaître les tabous. Et d'abord celui qui pesait sur le mot de fédération que pendant longtemps, même les plus convaincus n'osaient utiliser sans prendre toutes sortes de précautions, de crainte de passer pour des traîtres à la nation.

C'était là l'effet dissuasif que les adversaires de l'Europe voulaient obtenir par leurs philippiques dont le meilleur exemple reste « l'appel aux Français » que Chirac avait signé, le 6 décembre 1978, à l'instigation de Marie-France Garaud, sur un lit de l'hôpital Cochin où il soignait une méchante fracture. Dans ce texte, devenu « l'appel de Cochin », Chirac s'opposait à l'élection du Parlement européen au suffrage universel,²⁶ et lançait un avertissement dramatique : « On prépare l'inféodation de la France, on consent à l'idée de son abaissement, » déclarait-il, pour se poser ensuite en défenseur d'une Europe européenne contre toute forme d'Europe supranationale ou fédérale « qui ne manquerait pas, disait-il, d'être dominée par les intérêts américains. » Tout cela pour s'en prendre avec plus de force à ses anciens alliés giscardiens et centristes avec lesquels il avait gouverné pendant plus de deux ans, mais qu'il dénonçait sans les nommer comme « le parti de l'étranger » : « Comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, accusait-il, le parti de l'étranger est à

²⁴ Voir *L'Union européenne en quête d'institutions efficaces et légitimes*, rapport du Commissariat Général du Plan, Ed. La Documentation Française novembre 1999.

²⁵ Voir l'essai d'Alain Dieckhoff, *La Nation dans tous ses Etats*, Ed. Flammarion 2000.

²⁶ Cette réforme avait été décidée à l'initiative de Giscard. La première élection du Parlement européen au suffrage universel, le 10 juin 1979 fut un échec pour Chirac, le RPR (liste Chirac Debré pour Défense des Intérêts de la France en Europe) n'arrivant qu'en 4^{ème} position avec 16,5% des voix, derrière l'UDF (Simone Veil) 27,55%, le PS (Mitterrand) 23,57% et le PC (Marchais) 20,57%.

l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante. Français, ne l'écoutez pas. C'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort. » C'est peu de dire aujourd'hui avec Cohn-Bendit : « De l'appel de Cochin à l'appel de Berlin, quel chemin ! »

Même Giscard se sentira tenu de prendre certaines précautions : Il parlera de la nature « fédérative » des institutions à venir, allant chercher ce terme un peu désuet chez Montesquieu qui, dans son *Esprit des Lois*, attribuait à la république fédérative « tous les avantages intérieurs du gouvernement républicain et la force extérieure du monarchique. » Dans une longue et solide analyse en forme de manifeste qui remonte à 1995, Giscard, écartant l'idée allemande de « noyau dur » en même temps que les « cercles concentriques » ou « l'Europe à deux vitesses », se prononçait pour une « Europe à volontés politiques différenciées. » Une formule trop sophistiquée pour prospérer mais qui décrit bien le contenu de ce que doit être une avant-garde. Estimant que la seule avancée possible au cours des cinq années à venir était l'Union monétaire que le Traité de Maastricht venait de mettre sur ses rails, il expliquait : « Il faudra donner à l'Union monétaire un prolongement politique, en en faisant l'acte fondateur d'une Union politique à vocation fédérative. »²⁷

Aujourd'hui, Giscard reste fidèle à ce terme lorsque, avec Helmut Schmidt il invite les pays qui en ont la volonté politique à « intégrer une partie de leurs compétences politiques sur la base d'une approche fédérative. » Mais Delors, depuis longtemps, parle de fédération, même si c'est sous la forme d'une fédération d'Etats-nations. De leur côté Bayrou, Cohn-Bendit s'y réfèrent sans plus de façon. Jusqu'à Pierre Lellouche qui, après le discours de Fischer, écrit en disant – Chiche ! : « A Tout prendre, je préfère une fédération d'un petit nombre d'Etats aux compétences clairement établies et avec une réelle légitimité démocratique, plutôt que le fatras actuel d'une vraie-fausse confédération qui vide peu à peu les Etats et les parlements nationaux de leurs compétences pour les confier à des enceintes de fonctionnaires sans légitimité. »

Le mot de fédération a donc perdu son odeur de soufre et on peut l'utiliser sans être condamné au bûcher. Mieux, les « européens » ont même commencé à retourner la situation à leur avantage en faisant passer le message qu'une fédération bien comprise protège la souveraineté des participants plus qu'elle ne l'obère.

Dans ce sens, ils plaident - et Delors le premier - pour une répartition sans équivoque des compétences, dans le Traité - ou dans la Constitution s'il doit y en avoir une - entre l'Union, les Etats membres et les autres collectivités telles que les Länder en Allemagne, ailleurs les Autonomies, les Provinces ou les Régions. On éviterait ainsi les difficultés que soulève, dans le système actuel, l'application du principe de subsidiarité sans inventaire ni répartition préalables des compétences. La rédaction laborieuse de l'article 3B du Traité de Maastricht invite en effet à douter de sa valeur opérationnelle : « Dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, dispose l'article, la Communauté n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les Etats membres et peuvent donc, en raison des dimensions et des effets de l'action envisagée, être mieux réalisés au niveau communautaire. » Voilà, dans un domaine pourtant essentiel, un bon exemple du caractère illisible des traités, qui apporte de l'eau au moulin de tous ceux qui réclament leur refonte et leur réécriture.

L'adoption de la monnaie unique par les Onze a largement contribué à faire évoluer le débat sur la souveraineté et à handicaper les souverainistes. En France le niveau de satisfaction, cinq mois après l'adoption de l'euro se situait à un niveau très élevé : 64%, supérieur à la moyenne européenne de 53%²⁸. Malgré les polémiques suscitées cette année par la chute de l'euro, l'opinion, dans son ensemble, reste convaincue que l'Union monétaire est

²⁷ Voir *Le Figaro* des 10 et 11 janvier 1995.

²⁸ Sondage Louis Harris cité dans *L'opinion européenne*, Ed. Presses des Sciences-Po

une bonne chose et ne voit pas d'inconvénient à ce que l'Etat national abandonne une part au moins de sa souveraineté pour la conférer à un niveau supérieur si tous les participants y trouvent leur compte. Le débat sur la souveraineté y a gagné en clarté. Il ne porte moins désormais sur le transfert lui-même que sur le contrôle de ses effets.

« La souveraineté est aujourd'hui partagée : mi-européenne, mi-nationale ou, si l'on préfère, ni vraiment européenne, ni vraiment nationale » remarque l'équipe de Fitoussi dans son rapport sur l'état de l'Union déjà cité. Ils remarquent que l'Europe est une curieuse construction : « Les souverainetés nationales y sont limitées par des règles politiques contraignantes adoptées de concert, mais c'est au nom de leur préservation que l'on empêche une souveraineté fédérale d'émerger. »

Jérôme Monod, qui a été un grand commis de l'Etat et un grand industriel, qui a été secrétaire général du RPR et qui occupe à l'Elysée, depuis quelques semaines, une place de conseiller très écouté, n'est pas loin de partager la même analyse lorsqu'il plaide pour une « Europe souveraine » en affirmant que « la souveraineté politique de l'Europe est l'indispensable corollaire de la création de la monnaie unique. » Dans un livre publié en novembre 1999 avec le psychanalyste Ali Magoudi,²⁹ Monod relève que, dans les pays de la Communauté, puis de l'Union, l'effacement progressif de la souveraineté nationale n'a pas été accompagné par un développement parallèle de souveraineté communautaire, ce qui a suscité un malaise, en particulier chez les Français habitués à leurs bases souveraines, langue, monnaie, territoire, armée, diplomatie. Pour restaurer la cohésion dans ces sociétés où elle est en perte de vitesse, il ne voit pas d'autre solution que de recréer de la souveraineté, mais à l'échelle de l'Europe cette fois.

Dans un article publié par *Le Monde*,³⁰ Monod et Magoudi écrivent encore : « En 2002, les monnaies nationales liées à onze pays souverains disparaîtront au profit d'une monnaie que ne soutient aucun pouvoir souverain. Que de désordres identitaires sont d'ores et déjà prévisibles ! Sous la poussée de la mondialisation économique et financière, de la globalisation de l'information, le monde se transforme plus rapidement que les vieux pays européens, nations mal associées dans des liens trop lâches. La mondialisation apparaît inéluctable et irréversible. Mais l'est-elle vraiment ? Et n'aura-t-elle qu'un seul visage américain – avec son modèle économique, financier, social et culturel ? C'est à nous qu'il appartient d'en décider. »

Dans la même veine, le juriste Dominique Rousseau, professeur à l'université de Montpellier, écrit : « Les Etats ont transféré nombre de leurs compétences mais gardé la légitimité démocratique, l'Europe a reçu des compétences, mais pas de légitimité démocratique. Dès lors, de quelque manière qu'on tourne les choses, ou bien il faut remettre les compétences où se trouve la légitimité, ou bien il faut porter la légitimité où se trouvent les compétences. »³¹ De ces deux réponses est-il besoin de dire que Rousseau choisit la seconde et qu'il invite à ouvrir sans plus tarder le processus d'une constitution européenne, non sans remarquer au préalable : « Sans doute l'Europe n'est pas un Etat ; mais le lien constitution-Etat est le produit de l'histoire et non l'expression d'une nécessité ontologique, ce que marque d'ailleurs le fameux article 16 de la Déclaration de 1789 qui énonce : Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. »

Existe-t-il suffisamment de convergences politiques entre les différents pays de l'Union pour qu'ils puissent discuter d'une constitution commune ? Oui, répond Rousseau qui constate une triple convergence :

²⁹ *Manifeste pour une Europe souveraine*, de Jérôme Monod et Ali Magoudi, Ed. Odile Jacob.

³⁰ Voir *Le Monde* du 6/05/00

³¹ Voir *Libération* du 4/04/00

- de la structure des Etats : l'opposition de jadis entre modèle unitaire et modèle fédéral s'estompe. On le voit en France avec la décentralisation, en Espagne avec les autonomies, en Grande-Bretagne même avec la dévolution aux Assemblées élues de l'Ecosse, du pays de Galles et d'Irlande du Nord.
- des formes de gouvernement : partout, c'est l'exécutif qui gouverne et, de quelque façon qu'il soit nommé, celui qui décide est désigné par le suffrage universel,
- des droits fondamentaux : mêmes principes d'une organisation sociale de l'économie et mêmes principes d'une société démocratique pluraliste.

A cette question des droits fondamentaux, certains groupes de travail comme celui qui a pris le nom de CAF ECS « Carrefour pour une Europe Civique et Sociale » ont apporté des contributions qui témoignent d'une prise de conscience européenne toute nouvelle dans la société civile. Pour le CAF ECS, « si l'Union européenne ressent aujourd'hui la nécessité d'établir une charte des droits fondamentaux, c'est qu'elle a conscience d'avoir à exprimer une identité pour être elle-même. C'est précisément parce qu'elle se constitue sur une base volontaire, coopérative, démocratique et non-violente que l'Europe doit définir son identité. »³²

Avec la fédération, voilà donc un deuxième tabou qui disparaît, celui d'une Constitution européenne que précéderait une Déclaration des droits en cours d'élaboration. Après le ralliement de Chirac, même si la perspective du président de la République reste floue, ce sont virtuellement 70% de l'électorat français qui sont susceptibles d'adhérer à une idée que le PS, de son côté, avait retenue depuis sa convention nationale de 1996. Cohn-Bendit peut prendre publiquement le pari qu'en 2004-2005, l'Europe aura une constitution.

Cette progression des partisans de l'Europe est spectaculaire. Ils prennent pied et reprennent l'avantage précisément sur le terrain du politique que leurs adversaires occupaient comme une position inexpugnable. Non seulement les souverainistes impénitents, mais aussi les partisans du Non à Maastricht comme Philippe Séguin, pour qui il n'existait d'espace politique qu'au niveau national et, par voie de conséquence, d'exercice possible de la démocratie qu'à ce même niveau.

En fait, ce que l'on voit émerger, lentement mais sûrement, c'est cet espace public européen que l'on croyait inatteignable mais qui commence à concurrencer l'espace public national dont on disait que, pour longtemps encore, il resterait sans rival. L'ironie veut que le signal en ait été donné au mois de juin par Jean-Pierre Chevènement, un des plus farouches défenseurs de l'exclusivité nationale, lorsqu'il a accepté un débat sur l'avenir européen avec Joschka Fischer, sous le patronage en Allemagne de l'hebdomadaire *Die Zeit*, en France du quotidien *Le Monde*.³³ Ce sont les derniers développements du débat en France que nous allons examiner maintenant dans une deuxième partie, avec les réactions françaises au discours novateur du ministre des affaires étrangères allemand et les remous que la réponse du président de la République a provoqués dans la cohabitation au moment même où s'ouvrait la présidence française de l'Union.

³² Voir la revue *La Tribune Fonda*, n° 142 avril 2000.

³³ Voir *Le Monde* du 21/06/00

II - Les réactions à l'initiative allemande

Jean-Pierre Chevènement, un des premiers poids lourds de la politique française à réagir au discours de Fischer, va jouer les provocateurs et susciter une de ces polémiques dont les Français ont le secret et dont raffole le petit monde parisien de la politique et des media. Dans un tel exercice, le ton indigné des interventions et le jeu des petites phrases, qui en font toute la saveur, l'emportent presque toujours sur le fond du débat. Ce qui ne gêne personne, mais permet aux protagonistes de mieux se situer dans le jeu politique du moment.

Le 21 mai, à France 2 et le même jour au cours d'un colloque du Mouvement des citoyens qu'il préside, Chevènement va donc commenter les propositions venues de Berlin : « Nous sommes en présence, dit-il, d'une tendance de l'Allemagne à imaginer pour l'Europe une structure fédérale qui corresponde à son modèle... » Veut-il présenter à son auditoire ses vues sur les différences de comportement en France et en Allemagne. ? Va-t-il constater que les Européens n'ont jamais inventé, peu ou prou, que deux formes de société politique, l'une centralisatrice, l'autre décentralisatrice et que, de part et d'autre du Rhin, les Français et les Allemands – le Royaume d'un côté, l'Empire de l'autre – sont au cœur de cette histoire-là ? Ce serait trop simple : Il préfère emprunter un chemin de traverse pour évoquer « le rêve maladif de l'Allemagne qui ne peut s'affranchir du concept de *Volk*... »

« Au fond, dit Chevènement, l'Allemagne rêve toujours du Saint Empire romain germanique... Elle ne s'est pas encore guérie de ce qu'a été le nazisme dans son histoire... » Puis opposant sa vision de la Nation française à l'idée qu'il se fait du *Volk* allemand, il enchaîne : « On voit bien que ce qui s'affronte, c'est l'identité républicaine contre la conception ethnique. L'Allemagne doit se dégager aussi bien de la conception ethnique du *Volk* que de la vision post-nationale de l'Histoire... Il faudrait aider l'Allemagne à se forger une autre idée de la Nation, l'idée de la Nation citoyenne pour un meilleur dialogue avec la France. » Et de conclure : « Sans cette guérison et l'invention d'une Nation allemande, nous ne pourrions pas fonder une Europe saine et durable. »

Le lendemain, Chevènement fera amende honorable en arguant de la rapidité du discours à la télévision pour rendre compte du télescopage de ses remarques et des erreurs d'interprétation qu'elles ont suscitées. Il ne s'en élèvera pas moins contre certaines réactions, comme celle de Valéry Giscard d'Estaing qui s'était déclaré « scandalisé » et avait ajouté : « Le fait d'accuser les dirigeants allemands de retrouver plus ou moins une inspiration et une culture nazie, c'est insupportable ! »

« Pour les Français comme pour les Allemands, il est difficile de penser une Europe qui ne soit pas à l'image de ce qu'on connaît déjà », commentera quelques jours plus tard une spécialiste de l'Allemagne, Anne-Marie Le Gloannec du Centre européen de recherches internationales (CERI) qui épinglera Chevènement sur deux points en particulier :

- C'est une erreur de croire que l'Allemagne d'aujourd'hui est effectivement celle d'hier et que si Joschka Fischer se fait l'avocat passionné d'un fédéralisme européen, c'est parce que l'Allemagne souffre d'un manque de conscience nationale. L'Allemagne de ce siècle nouveau n'est plus un Etat en quête de nation.

- Chevènement devrait s'interroger sur la spécificité française autant que sur l'allemande. De Karl Lamers et Wolfgang Schäuble, membres de la CDU, jusqu'à Joschka Fischer, ministre

vert, l'Allemagne souhaite pour l'Europe plus de fédéralisme. La France, elle, s'en tient à l'intergouvernementalisme : cette Europe que Paris veut forte, mais avec des institutions faibles... L'expérience allemande est fédérale... L'expérience française, particulièrement celle du ministre de l'Intérieur, est empreinte de jacobinisme. Chacune de ces deux visions a sa richesse propre. Chacune recèle aussi des pièges. En France parce que la centralisation verse souvent dans l'excès malgré tous les efforts en sens inverse ; en Allemagne parce que le fédéralisme est source de lourdeurs, frein des réformes et, désormais, peut-être plus obstacle que richesse... »³⁴

A défaut de rapprocher les vues des deux interlocuteurs, le débat organisé par *Die Zeit* et *Le Monde* leur donnera l'occasion de les préciser. « L'Etat-nation européen classique est trop petit dans les conditions de la mondialisation, dira Fischer, et cette mondialisation, qu'on le veuille ou non, est une réalité objective. » « Mais en quoi une fédération européenne nous permettrait-elle de défendre le modèle social européen, le droit du travail par exemple contre les remises en cause de la mondialisation ? » lui demandera Chevènement. « Tout simplement parce qu'une fédération européenne pourrait défendre les intérêts européens d'une manière tout à fait différente », lui répondra l'Allemand en citant quelques exemples : « Quand Boeing et Lockheed fusionnent et que la Commission de Bruxelles fronce les sourcils, ces messieurs de Seattle se sentent concernés. Si c'était l'autorité française antimonopole ou l'office allemand des cartels, ça ne les aurait pas vraiment intéressés. »

A Chevènement qui affirme qu'un espace commun de débat public est nécessaire pour que la démocratie fonctionne, que cet espace n'existe pas au niveau européen, que nous devons d'abord « faire converger nos nations », Fischer répondra que cela suppose « une répartition des pouvoirs en Europe, avec une légitimité démocratique » et que « notre devoir est de créer un espace européen commun sans abolir l'espace national. »

Lorsque Chevènement parle d'une « association politique d'Etats-nations », Fischer lui fait valoir que « ça, ce n'est pas l'Europe », et que l'alternative est simple : une Europe fédérale ou une Europe centralisée qui devrait être pour Chevènement « un véritable cauchemar » ou alors pas d'Europe du tout, « ce qui est, dit-il, la pire des perspectives. » Il ajoutera : « L'euro 11, c'est déjà une fédération. Nous avons confié notre souveraineté monétaire à une banque qui est un organe fédéral bureaucratique. Ce devrait être un cauchemar pour un républicain comme vous ! » A quoi Chevènement observera qu'il n'était pas partisan de cette formule et qu'il souhaite toujours équilibrer la Banque centrale par un « gouvernement économique » dont il se garde bien toutefois de préciser la nature fédérale ou confédérale.

S'il y a une moralité à tirer de cet épisode Chevènement-Fischer, c'est que l'indiscutable réconciliation de la France et de l'Allemagne n'empêche pas le psychodrame franco-allemand de continuer. Quelle que soit la forme que prendra l'Union européenne dans les dix ans à venir, les Européens en général, comme les Français et les Allemands en particulier, devront donc s'habituer à vivre avec. Est-ce la constitution qui fait les peuples ou les peuples qui font les constitutions ? Les Chevènement et les Fischer n'ont pas fini d'en disputer. Non plus que de la place respective du volontarisme et du déterminisme dans la formation des nations. Mais au-delà de la discussion théorique et philosophique, Nous n'avons pas fini non plus de voir, des deux côtés du Rhin - et ailleurs en Europe - les professionnels de la politique jongler avec la problématique européenne pour renforcer leur main dans le jeu national.

³⁴ Voir *Le Figaro* du 25/05/00

Fischer avait sans doute de bonnes raisons germano-allemandes pour attirer sur lui l'attention de ses compatriotes en intervenant au moment où il l'a fait à l'université Humboldt. Chevènement, de son côté, ne polémiqua avec Berlin que l'œil fixé sur la Seine. C'est ce qu'avait remarqué Eric Zemmour en écrivant dans *Le Figaro* au lendemain du charivari sur le nazisme et le Saint Empire : « Par ses propos, Chevènement s'efforce de reprendre pied dans le débat politique, le seul qui lui importe, celui qui déterminera la ligne que suivra le candidat Jospin à la présidentielle. Une position nationale et républicaine qui fut la sienne lors des législatives ? Ou une perspective libérale et européiste ? »

Cet éclairage très national n'est pas inutile à qui veut s'orienter dans le labyrinthe du discours sur l'Europe et ses institutions tel qu'il a été mené au plus haut niveau du gouvernement et de l'Etat au cours des six premiers mois de l'année.

On a déjà signalé que le gouvernement français n'avancait qu'avec la plus grande prudence sur le chemin de la réforme des institutions européennes pour des raisons qui tiennent à la fois à la cohésion de la majorité plurielle du gouvernement Jospin, aux servitudes de la cohabitation, aux hésitations du président de la République soumis de la part de ses amis politiques à des pressions contradictoires, à la tiédeur des convictions européennes du premier ministre et à l'élaboration d'une stratégie minimaliste qui convienne à la fois à Chirac et à Jospin pour conduire à bon port la présidence française au conseil européen de Nice en décembre.

On a vu aussi que l'opinion, en avance en quelque sorte sur le discours officiel, s'inquiétait de ce vide et s'impatientait : « Comment lutter contre le blues européen engendré par l'immobilisme, la frilosité et la routine ? Certainement pas par la prudence érigée à tort en vertu. Certainement pas par la seule gestion au jour le jour des dossiers pendants », écrit le 10 mai Jacques Amalric dans *Libération*. On est au lendemain du discours de Jospin devant l'Assemblée Nationale. Deux jours seulement avant celui de Fischer à Berlin. Et Amalric poursuit : « C'est de l'absence de perspectives, d'idées à apprivoiser, presque de rêves que souffre l'Europe à l'heure de l'esbroufe de la mondialisation... Faute de grand dessein capable de dépasser les égoïsmes nationaux, les progrès se négocient au trébuchet, sous couvert de réalisme... Le premier ministre, tout comme Jacques Chirac quelques jours plus tôt, ne s'est pourtant livré qu'à un service européen minimum, évitant soigneusement de tracer des pistes pour demain : pas un mot donc sur une constitution européenne, pas un mot sur un peloton de tête qui ouvrirait la voie, pas un mot contre l'actuel système de présidence tournante qui désorganise la construction européenne tous les six mois, pas une seule audace, pas de quoi dissiper le blues. »

Par défaut des Français au sommet, c'est donc Fischer qui dissipera le blues en question. Par media interposés, l'opinion réagira tout de suite très favorablement à son discours. Selon un sondage CSA, en date des 23 et 24 mai, 59% des Français approuvent le ministre allemand des affaires étrangères. La question posée était la suivante : « L'Allemagne a proposé à la France de constituer un noyau dur fédéral qui pourrait regrouper les pays fondateurs de l'Union européenne. La France doit-elle répondre favorablement à cette proposition ? » 23% des personnes interrogées ont répondu « Oui, tout à fait », 36% « Oui plutôt », 33% sont d'opinion contraire et 8% seulement n'expriment pas d'opinion.

Quo Vadis Europa ?

A cette question qui introduit son discours de Berlin, Joschka Fischer ne voit qu'une seule réponse : « Aller de l'avant jusqu'à parfaire son intégration. » car, dit-il, « nos populations devraient payer un prix très élevé si l'Europe venait à reculer d'un pas, ou tout simplement à s'immobiliser ou à camper sur ses acquis. » Pour lui, c'est l'élargissement de l'Union et la perspective d'une Europe à trente qui imposent de réfléchir aux formes que prendra cette intégration et à ses étapes.

L'objectif : Passer de la Confédération à la Fédération en la fondant sur un traité constituant qui conserve les Etats-nations avec leurs institutions sur la base d'un partage de souveraineté entre l'Europe et les Etats-nations, laissant à la Fédération les pouvoirs de souveraineté essentiels et les seules questions demandant à être réglées impérativement au niveau européen. Les Etats-nations conserveraient un rôle beaucoup plus important que celui qui revient aux Länder allemands. Les droits fondamentaux, les droits de l'homme et du citoyen, la séparation des pouvoirs horizontale et verticale seraient ancrés dans la Constitution.

Les institutions : un Parlement européen et un gouvernement européens qui exercent effectivement le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif au sein de la Fédération. Le Parlement serait composé de deux chambres, l'une représentant les Etats-nations l'autre, les citoyens. Pour constituer le gouvernement, deux options : soit à partir des gouvernements nationaux, soit à partir de la Commission, en faisant élire directement son président et en lui attribuant de vastes pouvoirs exécutifs.

La méthode : constitution d'une avant-garde réunissant un petit nombre d'Etats membres dans un centre de gravité toujours ouvert aux Etats membres de l'Union, comme aux pays candidats qui serait formé soit au sein, soit en dehors des traités, sous le signe d'une étroite coopération franco-allemande.

Le calendrier : trois étapes pouvant s'étendre au-delà de la prochaine décennie :

- 1 - développement de la coopération renforcée, à la façon de l'Union monétaire ou de Schengen.*
- 2 - constitution du centre de gravité, doté de ses institutions (gouvernement, parlement et président directement élu),*
- 3 - formation de la Fédération européenne elle-même qui trouverait dans le centre de gravité le noyau de sa propre constitution.*

Pour commenter ces propositions, les journaux ouvriront généreusement leurs colonnes à des intervenants sollicités dans toute l'Europe, faisant ainsi la démonstration que l'espace public ne se limite plus aujourd'hui au Pré carré national. *Le Figaro* met en bonne place un article de l'ancien ministre des affaires étrangères allemand Dietrich Genscher publié dans le *Tagesspiegel* berlinois sous le titre français de « Allons enfants de l'Europe : Suivez Fischer ! » : « Français et Allemands ont une responsabilité particulière : veiller à ce que l'élargissement de l'Union européenne, qui est une nécessité historique, ne dilue pas cette Union » déclare Genscher qui dit encore : « L'opposition entre les intérêts nationaux et européens n'est qu'un épouvantail qui marque les vieux préjugés. L'identité européenne et l'identité nationale ne sont pas contradictoires. Pour vivre leur identité, les peuples de l'Europe doivent cohabiter sans avoir peur les uns des autres. »³⁵

³⁵ Voir *Le Figaro* du 19/05/00

C'est *Le Figaro* aussi qui interroge deux parlementaires allemands sur la polémique soulevée par Chevènement contre les réflexions de Fischer. « Chacun dit enfin ce qu'il pense, ce franc parler ouvre la voie à la sincérité. Entre vrais amis, la franchise ne va pas seulement de soi, elle doit être une obligation », déclare Axel Berg, député SPD de Munich pour qui « les relations franco-allemandes roulent sur des rails solides et ne dépendent plus de la vanité des hommes d'Etat, grands ou petits. La France et l'Allemagne ont accepté de ne pas être toujours du même avis, ajoute-t-il. En même temps, elles sont d'accord pour mettre au point, dans un esprit de compromis, une politique commune plus efficace. »

« Le fédéralisme allemand n'est pas le modèle de la future Europe, déclare de son côté Andreas Schockenhoff, député CDU et président du groupe parlementaire franco-allemand. Il ne s'agira pas de dissoudre l'Etat national dans un super-Etat européen, mais de redéfinir son rôle et de régler, de façon contraignante, le principe de subsidiarité. La délimitation des compétences entre l'Union européenne, les nations et les régions est un des grands défis à relever pour renforcer la légitimité démocratique de l'Union. »

Dans cette concertation européenne de haut niveau, interviendra, parmi d'autres personnalités, le président du conseil italien Giuliano Amato pour qui Fischer aura eu « un mérite fondamental » celui de livrer à l'attention de l'opinion publique et des media le débat sur l'avenir de l'Europe qui était jusqu'alors circonscrit aux bureaux des diplomates et aux instances académiques ou autres *think tanks*. »

Amato considère comme souhaitable et même indispensable une relance de l'entente franco-allemande, « sans et contre laquelle, dit-il, il est impossible de faire avancer l'intégration. » L'union actuelle – et plus encore future – déclare-t-il, « a besoin d'un centre de gravité (qui est plus qu'un axe, mais aussi plus qu'un noyau dur) plus large et mieux organisé... Pour être crédible et efficace, ce centre de gravité devrait être fondamentalement homogène et relativement uniforme, autrement dit associer plus ou moins les mêmes dans toutes les politiques principales. »³⁶

La classe politique française suivra sans se faire prier, quelquefois avec enthousiasme, surtout du côté des Verts, qui se différencient des Verts allemands, au cri de « Vas y Joschka ! », mais le gouvernement, une fois de plus, s'efforcera de retenir le mouvement tout en affirmant s'en féliciter et en cherchant à tirer le meilleur parti diplomatique de la bonne entente franco-allemande.

« Qu'on ne se leurre pas, l'Europe ne sera jamais plus comme avant », déclare le sénateur RPR du Haut Rhin Hubert Haenel qui dirige la délégation du Sénat pour l'Union européenne. « Je me reconnais dans les interrogations de M. Fischer qui tombent à pic pour réveiller un moteur franco-allemand qui en avait bien besoin, ajoute-t-il. Si nous n'allons pas dans ce sens, l'Europe ne ressemblera plus à rien ! Il faut que nous disions aux futurs membres quelle est notre maison commune. »³⁷

A l'Assemblée Nationale, au Sénat, comme au Parlement européen, l'effet libérateur des propositions de Fischer sera ressenti à droite comme à gauche. Beaucoup de parlementaires expriment le regret que l'impulsion ne soit pas venue de Paris. Pour Haenel précisément, « il est regrettable qu'il ne se soit pas trouvé un responsable politique français suffisamment visionnaire, ou suffisamment courageux pour avoir cette vision. Le message aurait été plus fort. » Pour Josselin de Rohan, lui aussi sénateur RPR, « la France, en prenant résolument la tête de ceux qui veulent une véritable refondation de l'Europe, resterait fidèle à sa vocation et à son génie qui sont d'être à l'origine des grands débats d'idées et des initiatives audacieuses. »

³⁶ Voir *Le Monde* du 25/05/00

³⁷ Voir notamment la revue *Le Sénat*, Actualités de la Délégation pour l'Union européenne. N°36 du 12 au 29/05/00.

Issu de l'UDF, Jean-Louis Bourlanges, député PPE au Parlement européen approuve des deux mains un Fischer qui pose les vraies questions : l'avenir de l'Europe, ses missions, ses moyens, ses frontières. « Après des années de byzantinisme technocratique et de frilosité identitaire, ces propos sont roboratifs », déclare-t-il. Encore voudrait-il qu'on les mette en œuvre « dès maintenant » et déplore-t-il « l'indigence de l'expression publique française sur l'avenir de l'Europe » qui, à ses yeux, souligne par contraste « l'ampleur et l'audace de la vision allemande. »

Mais Bourlanges ne voudrait pas que ce discours de Fischer serve de « sauce prophétique » pour faire avaler « ce pain de misère que promet d'être le futur traité de Nice en élevant de façon abusive quelques malheureuses coopérations renforcées au rang de préfiguration d'une Europe fédérale. » Il craint que Nice ne soit la clé d'un élargissement qui condamnerait toute révision ultérieure des traités et que diplomates français et allemands ne se mettent d'accord pour renvoyer l'essentiel à plus tard.

Même les adversaires du fédéralisme croient bon de féliciter le ministre des affaires étrangères allemand. Ainsi, Sami Naïr, député au Parlement européen et fidèle lieutenant de Chevènement, qui qualifie d'encourageant et positif le fait que Fischer contribue au débat « sur une construction européenne dans l'impasse ». Il le soupçonne tout de même de « vouloir faire de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre des super-Länder dans une Europe prise dans la tourmente du monde » et il invite, sur fond de crise socio-économique, politique et identitaire, à « repenser de fond en comble » le projet européen lui-même.³⁸

Dans les partis traditionnellement favorables à une Europe de type fédéral, on se bouscule derrière Fischer. Et d'abord les Verts qui appellent au « grand bond en avant de l'Europe politique, de l'Europe qui décide, pour ce qui la concerne, à la majorité des citoyens. Bref une Europe fédérale, que le nom plaise ou non. » C'est ce qu'affirment les deux ministres Verts du gouvernement Jospin, Dominique Voynet et Guy Hascoët, flanqués de Cohn-Bendit et de quelques autres parlementaires de leur couleur³⁹. « Faire reculer la dictature des marchés, disent-ils, c'est faire l'Europe politique des citoyens. Tout immobilisme, tout moratoire sur l'Europe politique fait aujourd'hui le jeu de notre ennemi, qui ne demande que ça, qui fera tout pour ça : la finance globalisée et son représentant en Europe : la City londonienne. Non, disent-ils, il n'est plus possible de refuser l'Europe politique au nom de ces communautés historiques appelées nations, quand cela signifie le statu quo libéral... Nous avons le libéralisme économique, mais pas la démocratie. »

Par ailleurs, les Verts insistent sur la Charte des droits fondamentaux en cours de rédaction qui, dans leur esprit, doit « recenser l'ensemble des droits civils et politiques, économiques et sociaux ainsi que ceux liés à l'évolution spectaculaire de la situation environnementale et sanitaire, des biotechnologies et de la société de l'information. » Pour eux cette Charte est destinée à servir de socle à tout l'édifice institutionnel européen. Sa visibilité et donc sa place – par exemple dans le préambule d'un futur traité unique, est primordiale. Son caractère contraignant aussi.⁴⁰

François Bayrou, le président de l'UDF demande qu'on accélère le mouvement. « Il faut fédérer l'Europe, lui donner des institutions démocratiques et le faire maintenant », dit-il, en expliquant que la souveraineté perdue des Etats européens ne peut se retrouver que dans une Europe politique. Pour lui, « l'instauration d'une démocratie européenne passe par l'écriture d'une constitution, par l'élection d'un président pour l'Europe et la naissance d'une démocratie parlementaire pour tout ce qui touche aux pouvoirs de l'Union. »⁴¹

³⁸ Voir *Le Monde* du 25/05/00

³⁹ Voir *Libération* du 18/05/00

⁴⁰ Voir *Libération* du 17/05/00

⁴¹ Voir *Libération* du 23/05/00

« L'esprit fédéral, ce n'est pas celui d'un super-Etat centralisé dont l'obsession serait de tout faire à la place des Etats, dit-il. Cela, c'est l'esprit jacobin qui a durablement et profondément marqué les habitudes politiques françaises. L'esprit fédéral, c'est le contraire de l'esprit jacobin. Dans l'esprit fédéral, la légitimité est en bas... La délégation se fait du bas vers le haut par esprit d'efficacité... Et c'est la première tâche d'une constitution que d'énoncer, pour la limiter, la liste des compétences de ses institutions communes. »

Deux semaines plus tard, Bayrou retrouvera Cohn-Bendit à Strasbourg pour former, malgré tout ce qui les sépare, dans le domaine social en particulier, « un pôle transpartisan » et lancer ensemble un appel dans lequel ils affirmeront que la souveraineté de l'Union européenne appartient conjointement aux peuples européens et aux Etats qui les représentent. Dans le même élan ils déplorent « que la vie politique européenne demeure pour l'essentiel celle des échanges et des rapports de force entre gouvernements nationaux sans que les citoyens ne puissent ni l'influencer, ni la contrôler. »

Pour Bayrou et Cohn-Bendit, « cela n'est pas la démocratie. » Pour remédier à cet état de choses et parce que « sans démocratie, l'Europe se défera », ils demandent qu'une Constitution dont une Charte des droits fondamentaux serait le cœur, remplace nos traités illisibles. Ils se prononcent aussi pour l'élection d'un président de l'Union au suffrage universel et appellent les Quinze, en particulier, le gouvernement français, à lancer au sommet de Nice le processus constitutionnel de manière à ce que la Constitution puisse être ratifiée en 2003. Ils proclament enfin que les peuples d'Europe centrale et orientale ont le droit de rejoindre l'Union européenne.

A ce bouillonnement tous azimuts provoqué par le discours de Fischer, le parti socialiste, comme le gouvernement lui-même, ne va réagir qu'avec précaution. Bien sûr, ses dirigeants, lorsqu'on les sollicite, approuvent l'initiative allemande mais se montrent plus soucieux de ménager tous les partenaires de la CIG, plutôt que de se lancer derrière Fischer dans des réflexions sur le long terme. Du ministre des affaires étrangères sont venues quelques bonnes paroles au lendemain du discours de Berlin. Hubert Védrine était au courant des intentions de Fischer, mais ne s'attendait pas à ce qu'il les rende publiques avant plusieurs mois. Jospin encore moins. Védrine salue donc la démarche comme « bienvenue et opportune » mais sans donner de réponse plus structurée. Quelques jours plus tard, François Hollande, au nom du parti socialiste, se montrera, lui aussi, nuancé. Le secrétaire général du PS parle, comme toujours, avec une belle assurance, mais sur la pointe des pieds. Il tire son chapeau devant « un acte politique majeur » et se félicite que l'Allemagne redise son attachement définitif à la construction européenne tout en accordant une place centrale à la relation franco-allemande alors que les sociaux démocrates et les Verts allemands avaient longtemps douté de la nécessité d'assurer la pérennité du couple franco-allemand.

Il apprécie positivement le sens que Fischer veut donner à l'Europe unie, construction d'une fédération dotée d'un parlement, d'un gouvernement et d'un traité constitutionnel avec partage de la souveraineté entre l'Europe et les Etats-nations. « Ce choix, dit-il, les socialistes français l'ont fait depuis plusieurs années : ils voient l'Europe comme une fédération d'Etats-nations, reposant sur une Charte des droits fondamentaux et, à terme, sur une constitution fixant les responsabilités de chaque niveau de compétence. »⁴²

Evoquant la formule de l'avant-garde chère à Delors, il note que l'idée de constituer un centre de gravité est très présente dans le débat français depuis deux ans. Il observe aussi que ces réflexions pèseront sur le déroulement de la négociation communautaire dont la France va avoir la charge et qu'il convient de mettre le discours « en perspective » et de « ne pas confondre les horizons », tant il est vrai que « personne n'a intérêt à ce que la CIG n'aboutisse pas. »

⁴² Colloque organisé par Europartenaires, la Revue Témoin et la Fondation Friedrich Ebert le 29 juin à Paris.

En tout cas, Hollande se fait clairement le porte-parole du gouvernement lorsqu'il déclare : « N'essayons pas de faire rentrer le propos de Joschka Fischer dans l'agenda de la présidence française. Ce serait la certitude de faire échouer l'une sans réussir l'autre. L'essentiel aujourd'hui, c'est de réformer les institutions pour préparer les évolutions nécessaires et ouvrir une nouvelle étape de la construction européenne. »⁴³

Quant au gouvernement lui-même, il attendra encore plus de deux semaines pour faire connaître publiquement sa réponse, sous forme d'une lettre non protocolaire d'Hubert Védrine à son homologue allemand, qui sera intégralement publiée par *Le Monde* le samedi 10 juin.⁴⁴

Dans ce document, Védrine justifie la retenue française en arguant des responsabilités particulières de la présidence de l'Union. « Lancer des idées sur l'Europe à long terme et présider utilement l'Union, au moment, en plus, où il va falloir conclure la difficile réforme des institutions, ce sont deux choses également nécessaires, mais différentes », explique-t-il. Le rôle du pays qui préside, étant d'obtenir le consensus de tous les gouvernements, « on ne peut pas en même temps remplir cette responsabilité, ajoute-t-il, et mettre sur la table un projet qui a toutes les chances, comme on le voit déjà, de faire apparaître et d'attiser les divisions profondes entre Etats membres »

« Le préalable de tout nouveau progrès ultérieur est de réussir la CIG à Nice. Ce qui ne veut pas dire la conclure à n'importe quel prix, » dit encore Védrine en rappelant que, le 19 mai, au sommet de Rambouillet, les dirigeants français et allemands se sont mis d'accord là dessus.

Examinant ensuite le détail des propositions de Fischer, et se référant sans doute à ce que ce dernier désigne comme le « centre de gravité », il signale la difficulté qu'il y aurait à choisir les membres de cet éventuel « noyau dur ». Difficulté aussi pour répartir fonctions et compétences entre la Fédération et les Etats-nations : - « Combien de temps, demande-t-il crûment, y aurait-il encore un président de la République et un premier ministre en France, un chancelier en Allemagne, un chef de gouvernement dans les autres pays ? »

Difficulté encore sur la nature du gouvernement de « l'avant-garde » et difficulté enfin sur l'articulation des niveaux de pouvoir en Europe qui passeraient ainsi de trois à quatre : collectivités locales, Etats-nations, Fédération et Union européenne. « Alors que les opinions européennes demandent plus de clarté, de simplicité et de lisibilité », il faudrait redouter, dit Védrine, « un empilement de structures et un enchevêtrement de compétences vraisemblablement plus inextricable encore qu'aujourd'hui. » Il se rallie cependant à la première étape du plan Fischer, celle des coopérations renforcées qui lui paraît « la meilleure façon de redynamiser l'Union... sans faire éclater toutes les contradictions européennes, ni transformer un malaise institutionnel en crise », mais tout en donnant « à ceux qui voudraient vraiment aller plus loin dans l'intégration politique le temps de s'y préparer. »

Chirac quelques jours plus tard ne s'embarrassera pas des servitudes de la présidence autant que son ministre des affaires étrangères mais, comme il le dira devant le Bundestag, « il est des moments où il faut savoir prendre des risques, sortir des sentiers battus. La poursuite de l'aventure communautaire est à ce prix. » Dès le mois de mai, avec le discours de Fischer et la très forte relance du moteur franco-allemand au sommet de Rambouillet, le président de la République avait senti qu'une occasion en or lui était offerte d'occuper très opportunément la scène européenne aux dépens de son premier ministre et futur rival à l'élection de 2002. Une fois de plus, la politique européenne servirait d'aliment à la politique dite politicienne, autrement dit à celle qui se préoccupe des effets qu'elle produit sur la carrière des protagonistes tout autant que sur le cours des choses. Après le psychodrame franco-allemand mis en scène par Chevènement, tous les éléments d'un autre psychodrame,

⁴³ Voir *Libération* du 22/05/00

⁴⁴ Voir *Le Monde* des 11-12/06/00

franco-français celui-là, dont les vedettes seraient Chirac et Jospin, étaient en train de se mettre en place.

Pourquoi Jospin n'a-t-il pas cru bon de répondre lui-même aux idées et aux propositions présentées par Fischer ? On verra un peu plus loin que la presse s'interroge sur le mutisme d'un premier ministre qui campait – et continue de camper – sur des positions plus terre à terre, laissant ainsi le champ libre à Chirac pour élaborer en quelques semaines sa propre vision de l'Europe et profiter d'une visite d'Etat en Allemagne, prévue depuis longtemps, pour que le point d'orgue en soit son discours devant le Bundestag.

A Chambéry déjà, le 4 mai, Chirac avait pris soin de marquer le premier ministre sur le terrain européen, avant le débat à l'Assemblée Nationale, en parlant de l'Europe des citoyens. Le 30, à Paris, ce sera le tour de l'Europe de la défense mais il n'abordera pas publiquement l'ensemble de la problématique européenne avant sa visite à Berlin. En revanche, à ses visiteurs du mois de juin, il confiera volontiers que le discours de Fischer est arrivé au bon moment : Il leur parle de la nécessité de faire quelque chose et de ne pas laisser l'Europe dans l'état ambigu qui est le sien. Il loue la vision du ministre allemand et apprécie positivement la volonté dont il fait montre de ne pas laisser l'Union s'affaiblir politiquement. De plus en plus d'intégration ? – C'est le sens dans lequel on va... Alors, savoir qui fait quoi en Europe ? – Lui-même en est partisan. N'est-ce pas là un premier pas vers le choix d'une Constitution pour l'Europe qu'il va annoncer spectaculairement devant les députés allemands ?

Comment ne pas deviner que Chirac, bien épaulé par quelques poids lourds du RPR, se prépare, avant même le début de la présidence française, à rattraper les socialistes sur la piste européenne où ils ont sur lui plus d'une longueur d'avance ? Les rattraper et si possible les dépasser pour que les électeurs mesurent la différence qu'il y a entre le président de la République et le premier ministre, dans le domaine éminent de la politique internationale et européenne et sachent bien qui fait quoi en France.

Dès le 16 juin, Alain Juppé et Jacques Toubon dévoilent dans *le Figaro* leur projet de constitution pour l'Europe qu'ils présenteront le 28 du même mois, au cours d'un colloque de haute volée, au Sénat. Se situant à mi-chemin entre souverainistes et fédéralistes, ils proposent de passer des coopérations renforcées à l'Union renforcée, avec un pouvoir législatif reposant sur un Parlement dont les députés sont élus au scrutin uninominal dans 700 circonscriptions et une Chambre des Nations émanant des parlements nationaux.

La Commission et le Conseil des ministres sont supprimés et le pouvoir exécutif est confié, à un gouvernement dont le chef est désigné pour 3 ans par le Conseil européen (qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres), avec l'approbation du Parlement. Ce gouvernement est placé sous le contrôle du Conseil européen qui continue à se réunir une fois tous les six mois pour définir les grandes orientations de l'Union. Le Conseil élit enfin, mais pas nécessairement en son sein, un président de l'Union pour un mandat de 30 mois, dont le rôle principal est de représenter l'Union dans les affaires internationales.

En expliquant qu'ils travaillent depuis l'an dernier, de manière totalement autonome, en dehors des partis ou des groupes politiques et sans recourir à l'aval de l'Elysée, Juppé et Toubon laissent ainsi à Chirac toute sa liberté pour présenter quelques jours plus tard, comme chef d'Etat, une vision de l'Europe et de ses institutions qu'il est censé ne partager qu'avec le gouvernement.

Et c'est bien ce que fera le président de la République à Berlin, avec le meilleur de son talent, en inscrivant son discours dans la continuité de l'Histoire franco-allemande. Et s'il oublie injustement Robert Schuman dans son évocation préliminaire, ce n'est que pour mieux situer de Gaulle et Adenauer, Pompidou et Willy Brandt, Giscard et Schmidt, sans oublier Mitterrand et Helmut Kohl qui, lui, se trouve dans l'hémicycle et auquel il adresse un salut particulier.

Célébrant l'engagement conjoint de la France et de l'Allemagne en Bosnie et au Kosovo, son rang de grande puissance et son influence internationale, il ajoute que la France souhaite les voir reconnus par un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. Puis se situant « au delà des échéances immédiates de la présidence française » et de la réforme en cours des institutions « que nous mènerons, dit-il avec le soutien de nos partenaires allemands », il aborde la question « du sens et de l'avenir de l'Europe » non sans saluer « l'esprit profondément européen » qui a présidé ici, tout récemment à la relance d'un débat dont les enjeux, dit-il, sont au sens propre du mot existentiels. »

L'Europe des pionniers

« Il faut que les pays qui veulent aller plus loin dans l'intégration, sur une base volontaire et des projets précis, puissent le faire sans être retardés par ceux qui - et c'est leur droit - ne souhaitent pas avancer aussi vite... » C'est le point de départ de Chirac, d'où, avant lui, d'autres étaient partis pour proposer noyau dur, avant garde ou centre de gravité.

Pour Chirac, l'Europe s'est révélée comme un « formidable multiplicateur de puissance ». Il faut veiller à ce que son élargissement ne signifie « ni dilution, ni retour en arrière. » Pour lui, « les nations resteront les premières références de nos peuples » et il n'est pas question de leur substituer un super-Etat européen, mais il n'est pas question non plus « de nier qu'elles ont déjà choisi d'exercer en commun une partie de leur souveraineté et qu'elles continueront de le faire, car tel est leur intérêt. »

Les objectifs : rendre l'Union plus démocratique, à travers le Parlement européen et les parlements nationaux, répartir les compétences entre les différents niveaux du système de façon à dire qui fait quoi en Europe, veiller à préserver dans l'Europe élargie la capacité d'impulsion, construire une Europe-puissance dotée d'institutions fortes ainsi que d'un mécanisme de décision efficace et légitime.

Les moyens : rassembler autour de la France et de l'Allemagne un groupe pionnier, équipé d'un secrétariat, réorganiser les traités, répartir les compétences, préciser la nature de la Charte des droits fondamentaux de façon à présenter un texte à l'approbation du suffrage universel qui deviendrait la première Constitution européenne.

Le calendrier : cette année, réussir la CIG et la réforme institutionnelle en cours, ensuite s'ouvrirait, dès 2001, une période de « grande transition », qui durerait quelques années, pour approfondir les politiques essentielles -Economie et Monnaie, Défense et Sécurité - stabiliser l'Union dans ses frontières et préparer la Constitution.

Que cette vision de l'Europe s'inscrive chez Chirac dans une stratégie présidentielle très réfléchie ne fait guère de doute, mais les Français, dans leur ensemble, ne l'en ont pas moins favorablement accueillie. Sur le fond du débat, beaucoup étaient en avance sur le président et les moins branchés n'auront pas été insensibles au décor et au coup de panache retrouvé. Selon un sondage IFOP publié par *Le Journal du Dimanche* du 2 juillet, 68% des personnes interrogées se déclarent favorables à une Constitution européenne et la proportion est encore plus forte parmi les sympathisants de la gauche : 76%.

Dans les rangs du RPR, on passe de l'enthousiasme de Juppé à l'approbation plus nuancée de Michèle Alliot-Marie. Du côté de Bayrou et de Cohn-Bendit, que le *Figaro* présente comme le « fédérateur », ou encore « la nouvelle coqueluche » de la droite, on pavoise. Un tabou de plus a donc été levé. Tous les centristes et de nombreux « gaullistes »

s'en réjouissent. Mais plus à droite, c'est le rejet, parfois très violent : Pasqua accuse Chirac de « bazarder la souveraineté nationale » et avertit que l'affaire aura des conséquences directes lors de l'élection présidentielle. Ce sont les cheveu-légers du souverainisme qui vont porter les coups les plus rudes : Dans un article publié par *Le Monde*, Couteaux et Abitbol, flanqués pour la circonstance de Florence Kuntz, elle aussi député au Parlement européen, traitent Chirac d'antigaulliste acharné. « Depuis un quart de siècle, écrivent-ils, Jacques Chirac semble arpenter le paysage politique français sans autre parti que lui-même, conjuguant un opportunisme et une versatilité qui ont toujours découragé toute analyse plus approfondie de son parcours. » Et d'ajouter, entre autres aménités : « Plus cohérente qu'on ne l'a cru, sa politique devait, dans le temps où elle s'apprêtait à détruire l'instance qui était faite pour la garantir : la fonction présidentielle. »⁴⁵

A gauche, on ne minimise pas l'intérêt des idées présidentielles mais on n'oublie pas de dire qu'elles ne sont pas nouvelles. François Hollande rappelle qu'il a fait campagne aux européennes en défendant l'idée de constitution. Pourtant, c'est du côté du gouvernement que la chevauchée berlinoise ne passe pas. Comment ! Le président de la République et le premier ministre ne parleraient-ils plus d'une même voix lorsqu'ils engagent la France sur la scène internationale, contrairement à ce que l'Elysée et Matignon ne cessent de proclamer ? Et cela au moment même où s'ouvre la présidence française ! Une petite phrase de Pierre Moscovici, jeune ministre délégué aux affaires européennes suffit-elle pour faire passer à la trappe le discours présidentiel de Berlin qui n'a laissé personne indifférent ni en France, ni ailleurs en Europe ? Si c'est le cas, on peut se demander ce qu'il reste de la Vème République.

Le procès n'est certainement pas près d'être jugé mais il est exact que Moscovici a déclaré ès qualité, le 29 juin : « C'est un discours important, mais ce n'est pas le discours des autorités françaises. Il l'a conçu, rédigé et prononcé en tant que président de la République devant le Parlement d'un pays ami ». Personne ne doute que Moscovici ait parlé en service commandé, sur les instructions très précises de Jospin. A cette déclaration, l'Elysée répondra dès le lendemain : « Le président de la République s'est exprimé officiellement. La France parle d'une seule voix, et la présidence française de l'Union européenne ne fait que renforcer cette exigence. »

Jospin répugne manifestement à aller au fond du débat. Le 1^{er} juillet, devant de jeunes socialistes européens réunis à Nogent sur Marne sur le thème « Quelle Europe pour les générations futures ? », il a déçu ses auditeurs en leur disant « ne pas vouloir se lancer trop tôt dans la discussion de ce que sera l'Europe dans quelques années ». Plutôt que de laisser Chirac tirer avantage de sa fonction de président, il n'hésite pas à faire grincer les rouages de la cohabitation, malgré le risque qu'il prend de s'empêtrer dans cette petite guerre. Il y a choisi un rôle difficile, celui du premier ministre qui fait le boulot et se voudrait ambitieux autant que réaliste. Ce qui l'expose à l'impatience de certains socialistes, au Parlement européen en particulier, et aux flèches de Cohn Bendit qui ne voit dans la maison Jospin qu'un gouvernement de « petits boutiquiers ».

Jospin est-il voué à patiner sur la question européenne ? se demande *Libération*.⁴⁶ « Dans sa bataille pour la conquête de la modernité – terrain essentiel pour la joute électorale de 2002 – le chef de l'Etat a pris de court son concurrent à deux reprises au cours du semestre écoulé, écrit Eric Aeschmann, : cet hiver sur l'Autriche, en défendant une position de pointe dans le combat anti-Haider ; puis la semaine dernière en reprenant à son compte l'idée d'une Constitution européenne et d'un groupe de pays pionniers. Dans les deux cas, il a réussi à faire apparaître Lionel Jospin comme le traînard du peloton... La percée chiraquienne constitue une sérieuse alerte pour le Premier ministre, en ce qu'elle révèle les limites de son équation politique, singulièrement en ce qui concerne les dossiers diplomatiques.»

⁴⁵ Voir *Le Monde* du 5/07/00

⁴⁶ Voir *Libération* du 3/07/00

Le Monde de son côté partage cette analyse. Sous le titre « Face à Chirac, Lionel Jospin et le PS sont en panne d'Europe », le journal écrit : « Au moment où Jacques Chirac s'empare du débat européen et cherche à incarner une nouvelle envie d'Europe, le gouvernement de Lionel Jospin et le PS apparaissent étrangement en retrait. Coincé par les exigences de la présidence française, profondément irrité par l'europhilie soudaine du chef de l'Etat, M. Jospin n'a pas su trouver d'espace pour exister dans le débat lancé par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. Ce contraste est apparu d'autant plus fort que la droite a paru se ranger majoritairement derrière le chef de l'Etat, au moment où la prudence du parti socialiste répondait à la discrétion de Matignon. »⁴⁷

Pour le Premier Ministre, il y a le temps pour tout. La présidence française doit rechercher un accord –ce qui sera très difficile- sur les amendements à apporter aux traités. Elle doit aussi notamment stimuler les négociations sur l'élargissement, faire avancer la force de projection rapide, assurer le suivi du Conseil Européen de Lisbonne dans les domaines économique et social, ce qui s'est déjà traduit par l'adoption de principe par le Conseil des Affaires Sociales du 8 juillet, d'un agenda social et d'une méthode pour faire converger les efforts en matière d'emploi et de lutte contre les exclusions. Vaste programme qui, une fois réalisé, permettra, selon le Gouvernement, la reprise des discussions sur les finalités, le pourquoi et le comment de la construction européenne.

L'important est que le débat, fondement d'une vie démocratique, ne meurt pas. Notre Europe pour sa part, continuera à y apporter sa pierre.

⁴⁷ Voir *Le Monde* du 5/07/00